

Thiais magazine

N° 59

INFORMATIONS SUR LA VILLE DE THIAIS (F-94320)

www.ville-thiais.fr



noël à Thiais

solidarité et convivialité

impôts locaux

une fiscalité modérée
des services préservés

parc de Cluny

une réalisation présentée
au Grand prix de l'environnement

Avec -10% ADA THIAIS démarre en beauté !



-10%

sur votre location
(tourisme et utilitaire)

ADA THIAIS

118, Avenue de Versailles - 94320 Thiais
Tél. : 01 48 53 61 05 - fax : 01 48 92 19 32
E-mail : thiais@reseauada.fr



Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Votre Centre de remise en forme Thiais Belle Épine

Ouvert 6/7 - Nocturne jeudi 22h



Sport

Bien-être

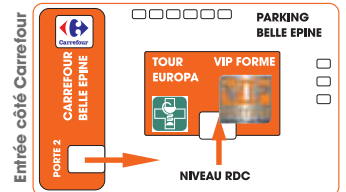
Minceur

Forme

Offre Spéciale
Power Plate 12 mois

**2 MOIS
OFFERTS**

Plan d'accès Tour Europa Belle Epine



Tél. 01.46.86.11.86
www.vip-forme.fr

NOUVEAU A THIAIS

Casa della farfalla

épicerie traiteur italien



63, rue Jean Jaures
94320 THIAIS
Tél./Fax : 01 47 18 68 23
Email : casadellafarfalla@yahoo.fr

Offrez un cadeau original
1 panier garni de saveurs italiennes
A partir de 15 €

A l'occasion de notre ouverture,
sur présentation de ce coupon, vous recevrez un cadeau de bienvenue.



Les Mousquetaires

CHOISY-LE-ROI



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi : 9h00 - 19h30

Vendredi : 8h30 - 20h00

Samedi : 8h30 - 19h30

**24H/24H
7J/7J**
SANS PLOMB 98
SANS PLOMB 95
SUPER
GASOIL
GASOIL P.L.

édito



PROMESSE D'AVENIR ET TEMPS DE LA SOLIDARITÉ

RICHARD DELL'AGNOLA,
Député-Maire, reçoit sur rendez-vous
au ☎ 01 48 92 42 01

TOUS LES MAIRES ADJOINTS
reçoivent à l'Hôtel de Ville
sur rendez-vous,
au ☎ 01 48 92 42 24

HÔTEL DE VILLE
Rue Maurepas
BP 141 - 94231 Thiais cedex
☎ 01 48 92 42 42
☎ 01 48 92 43 70
contact@ville-thiais.fr
www.ville-thiais.fr

L'ouverture d'une école est toujours une promesse d'avenir. C'est la promesse qu'un jeune enfant pourra demain prendre toute sa place dans le monde et disposer des moyens de réussir sa vie.

Après les rénovations des écoles primaires du Centre, Paul Éluard et Camille Claudel, c'est au tour de l'école maternelle du Centre, devenue Jacques Prévert, d'ouvrir ses portes, après complète réhabilitation, aux jeunes élèves le 6 novembre dernier.

L'école élémentaire Buffon, maternelle et primaire, sera aussi complètement reconstruite dans le cadre général de la rénovation des quartiers des Grands-Champs. Un jury de concours s'est déjà réuni et le choix de l'architecte devrait être arrêté en mars prochain. L'école est une priorité. Plus que jamais, c'est l'Éducation qui demain permettra de réaliser les progrès dont la société a besoin et sera la condition de l'affranchissement et de l'épanouissement des hommes.

C'est aussi le temps de la solidarité : Téléthon, repas des anciens, colis de fin d'année, Noël des crèches, marché de Noël, décoration du hall de l'Hôtel de Ville, spectacle pyromélodique, illuminations de la ville. Ce moment de partage crée du lien social et assure, entre toutes les générations, solidarité, ciment du bien vivre ensemble.

À chacun et chacune d'entre vous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

RICHARD DELL'AGNOLA
Maire de Thiais
Député du Val-de-Marne

Thiais Magazine
BP 141 - 94321 Thiais Cedex
☎ 01 48 92 42 42 - ☎ 01 48 92 43 70
www.ville-thiais.fr
thiasmagazine@ville-thiais.fr

Création maquette : PPC Paris

Réalisation/Impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 - Baume-les-Dames



Ce numéro a été tiré à 15 000 exemplaires
sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées
durablement dans une imprimerie ISO 14001

21^e CARNAVAL DE THIAIS DU 3 AU 15 MARS 2009



**GRAND DÉFILÉ
DIMANCHE
15 MARS 2009
DES 14H30**

avec la participation
des associations
thiaisiennes,
de la Reine
et de sa Dauphine

et aussi...

EXPOSITION
du 3 au 13 Mars 2009

BAL DE LA REINE
Samedi 7 Mars 2009

**BAL COSTUMÉ
DE LA CAISSE
DES ÉCOLES**
Dimanche 8 Mars 2009

**MARIUS JUNE
LE SWING !**
Spectacle « juniors »
Mercredi 11 Mars 2009

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 39 - www.ville-thiais.fr

Saison Culturelle
Thiais
2008
2009

Dossier p 6-9

Noël à Thiais
solidarité et convivialité



6^e Marché de Noël
Un village de Noël

Aux côtés des enfants
Des moments à partager en famille
Cinéma pour les écoliers

Aux côtés des seniors
Un cadeau de fin d'année
Un réveillon bien préparé



17

10-13 Dossier : Impôts locaux

Une fiscalité modérée



14

14-23 Au fil des jours

environnement	14
emploi	16
actualités	17
éducation	18
jeunesse	20



24

22 Vie thiaïenne

tribune libre	22
---------------	----



31

24-32 Activités

sportives	24
culturelles	28
découvertes	32

33-34 Vie thiaïenne

vie pratique	33
agenda	34



Rédaction :

Service de la Communication de l'Hôtel de Ville de Thiais

Photographies & illustrations :

Archives – Ville de Thiais – Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets – Dominique Poirier – Patrice Lamothe – Tennis Club de Thiais – CAT basket-ball – Aïkido Club de Thiais – W. Soragna.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Thiais propose à ses habitants un calendrier chargé en rendez-vous destinés à apporter solidarité, chaleur, réconfort et joie à chacun.



Solidarité et convivialité

Depuis 2003, le Marché de Noël de Thiais participe à l'enchantement des fêtes chères aux enfants... et aux grands enfants ! Au cœur des rendez-vous, cette animation populaire promet une fois encore de satisfaire nombre d'entre vous, heureux de partager en famille et entre amis de savoureux moments festifs et conviviaux.

Noël reste une période magique pour chacun d'entre nous : les décors majestueux, les illuminations chatoyantes, les produits du terroir, les cadeaux et autres souvenirs d'enfance qui refont surface. C'est une période où l'on prend plaisir à se retrouver près du sapin, autour de la table, en famille ou avec les amis pour partager d'agréables moments.

La Ville de Thiais est heureuse de contribuer à ces instants et propose de nombreux rendez-vous à chacun d'entre vous à l'occasion de multiples animations destinées à réunir et à combler toutes les générations. Prenez note et ne manquez pas l'événement !



6^e MARCHÉ DE NOËL DE THIAIS

Depuis 6 ans déjà, le Marché de Noël de Thiais enchante les enfants comme les plus grands. Depuis début décembre, les services municipaux s'affairent pour transformer le parvis et les abords de l'Hôtel de Ville en un village de Noël.

Dans une atmosphère chaleureuse et magique, il reçoit ainsi du 12 au 14 décembre près d'une quarantaine de stands et de petits chalets en bois qui redécorent l'espace et accueillent de nombreux exposants et diverses animations festives.

Retrouvez des produits gastronomiques typiques de nos régions à déguster, des jouets en bois à offrir aux tout-petits, des objets fantaisie de mode pour les jeunes demoiselles, les mamies et les nounous, des sujets de décoration pour garnir le sapin... une multitude d'idées cadeaux pour la maison ou à offrir.

Inauguration avec la chorale de l'Académie des Arts

Pour inaugurer l'événement, plusieurs rendez-vous sont proposés dès le vendredi soir. Retrouvez dès 18h les enfants de la chorale de l'Académie des Arts dirigée par Christophe Nicaud qui reprendront en cœur les traditionnels chants de Noël.

À l'issue de la représentation, les enfants pourront se réchauffer avec un savoureux chocolat chaud offert sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



> Les surprises du marché de Noël

Des moments
à partager
en famille



Spectacle pyromélodique

Rejoignez ensuite le parc Jean Mermoz pour assister au spectacle pyromélodique *Le Père Noël change de traîneau* : feux d'artifice, musique et lumière en tous genres émerveilleront petits et grands.

Les plus grands sont ensuite invités par l'équipe municipale à déguster un vin chaud (avec modération) ou un jus d'orange chaud sur le Marché de Noël où les musiciens de l'association l'Amitié prolongeront la soirée en musique.

Promenades gratuites à dos d'âne

Tout au long du week-end, venez faire faire à vos enfants des promenades gratuites à dos d'âne en centre-ville, flânez de chalets en stands, dégustez les produits gastronomiques, écoutez l'orgue de Barbarie de Valérie et Éric ou le chœur de l'association thiaisienne Rythme et Chansons, sans oublier d'inviter vos enfants à donner mille et une couleurs à leur frimousse avec l'atelier de maquillage, applaudissez le craqueur de feu...

Un univers enchanté dans le hall de l'Hôtel de Ville

Jusqu'au 2 janvier Dominique Poirier aidée des services techniques de la Ville vous invite à découvrir l'incroyable transformation du hall de l'Hôtel de Ville entièrement redécoré aux couleurs de Noël. Il vous transporte dans un univers magique et fantastique.

D'année en année, leur spectaculaire et minutieux travail de création offre une envergure féérique à l'entrée de la mairie où les promeneurs voyagent, le temps de la visite, dans un nouvel espace.



Concours de décorations et d'illuminations de Noël

Par ailleurs, les inscriptions au Concours de décorations et d'illuminations de Noël 2008 sont closes et le jury passera jusqu'au 9 janvier chez chaque participant pour apprécier l'effort de décoration et rendre son verdict. Chaque concurrent sera avisé personnellement de la date de proclamation des résultats et de la remise des prix dont *Thiais Magazine* fera bien évidemment écho dans un prochain numéro.





> Prêt pour la promenade à dos d'âne



Le Noël des écoles maternelles

Les enfants des écoles maternelles de Thiais assisteront au traditionnel spectacle de Noël offert par la Caisse des Écoles. Cette année, c'est la compagnie Berlingot qui officie pour présenter dans chaque école et au théâtre municipal René Panhard son spectacle « SOS Terre ».

Cinéma pour les petits écoliers

Richard Dell'Agnola et Bruno Tran, 1^{er} Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Enseignement, ont aussi tenu à adresser des places de cinéma aux enfants des écoles maternelles et élémentaires thiaisiennes (plus une par famille pour l'accompagnateur). Cette année, les écoliers ont un mois complet pour découvrir sur les écrans des cinémas Pathé Belle Épine *Madagascar 2*, à la séance de leur choix, jusqu'au 4 janvier 2009. Après le succès du premier volet, la suite de ce film d'animation est très attendue. Toutes les adorables créatures de *Madagascar* sont de retour : le lion Alex, le zèbre Marty, la girafe Melman, l'hippopotame Gloria, le Roi Julien, Maurice et les pingouins... aucune ne manque à l'appel ! À partir de situations ludiques et burlesques, les studios DreamWorks réussissent toujours à faire passer un message généreux auprès des enfants et de leurs parents, souvent charmés par ces nouveaux dessins animés. Passez un agréable moment en compagnie de vos bouts de chou ! ■



Aux côtés des enfants participer avant tout

Après être allé à la rencontre des enfants des crèches, des haltes-garderies et des écoles maternelles thiaisiennes, le Père Noël rejoindra son âne dans sa maison sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Nouveauté cette année, les enfants pourront se balader tout autour du centre-ville à dos d'âne !

Aux côtés des seniors

lutter contre l'isolement

Chez les anciennes générations, Noël fait aussi resurgir les souvenirs parfois nostalgiques du passé.



> Les élus au repas de Noël de la Résidence de l'Espérance

La Ville n'oublie pas ses seniors et s'attache à démontrer tout son respect et toute son affection à ceux qui peuvent ressentir solitude ou isolement. À cet effet, des rendez-vous plus spécifiques leur sont proposés par Dominique Jossic, Adjoint au Maire, Conseiller régional d'Île-de-France, comme le banquet des anciens, qui se déroule samedi 13 décembre à la Halle municipale des Sports et la fête de l'Épiphanie le samedi 17 janvier 2009.

Un cadeau de fin d'année

Mercredi 17 et jeudi 18 décembre 2008, les seniors préalablement inscrits auprès du Centre Communal d'Action Sociale sont invités à venir retirer leur colis cadeau de fin d'année offert par la Ville. Rendez-vous directement rue Chèvre d'Autreville de 9h à 11h et de 14h à 17h, et le vendredi 19 décembre de 14h à 16h à la Mairie annexe de Grignon. Ils y découvriront un repas de Noël complet avec des terrines de viande et de poisson, un plat cuisiné typique des fêtes de fin d'année, une bouteille de vin, des confiseries de Noël et la traditionnelle boîte de chocolats.

Un réveillon bien préparé

La Ville de Thiais chérit également les personnes âgées qui résident dans les maisons de retraite en leur offrant un colis de fête rempli de confiseries de Noël, d'une pâtisserie, d'une boîte de chocolats et d'une bouteille de cidre. De quoi ravir tous nos seniors pour leur réveillon ! ■



> La distribution des colis de Noël au CCAS

A SAVOIR

Application des règles de sécurité au quotidien

L'hiver est là, et avec lui, son lot d'intempéries occasionnelles. Pour limiter les ennuis et les agacements et pour assurer la sécurité des piétons, une réglementation très précise fixe non seulement les obligations des communes en cas de neige et de verglas, mais aussi celles des riverains. Rappel...

Plusieurs textes fixent la nécessité d'assurer la circulation des piétons dans des conditions de sécurité satisfaisantes par temps de neige et de verglas (décret du 14 mars 1964, circulaire ministérielle du 13 septembre 1966, arrêté municipal du 22 février 1978, arrêté préfectoral du 26 février 1985, articles L-131.1 et L-131.2 du Code des Communes). Un arrêté municipal a aussi été pris le 15 décembre 1987 pour souligner que par temps de neige ou de verglas, les locataires ou propriétaires doivent casser la glace et assurer le balayage de la neige devant leurs habitations, leurs boutiques et les terrains ayant immédiatement accès à la voie publique et ce, sur une mesure allant de 1,50 m à 4 m selon les trottoirs. Cet arrêté précise qu'en cas de verglas, ceux-ci sont tenus de jeter du sel, des cendres, du sable ou du machefer sur la même largeur de trottoir et jusque sur la chaussée. Les propriétaires riverains de voies privées ou leurs préposés doivent quant à eux, dans le moindre délai, balayer la neige et casser la glace jusqu'au milieu de la chaussée devant leur immeuble et se soumettre aux mêmes obligations que les riverains des voies publiques. La neige et le verglas doivent être mis en tas, en bordure du caniveau, mais en aucun cas être déposés sur la voie publique. Cet arrêté stipule, pour finir, que l'inexécution de ces prescriptions, en cas d'accident sur les emplacements définis plus haut, engage la responsabilité des riverains.

Par ailleurs, il est rappelé que les personnes chauffant leur habitation au gaz, doivent se préoccuper du bon fonctionnement de leur installation pour prévenir les risques d'accidents oxycarbonés et penser à faire réviser leur appareil de chauffage.

Cet automne, comme plusieurs millions de Français, les Thiaisais se sont acquittés de leurs impôts locaux. Perçus par l'État, ils sont redistribués aux collectivités locales et territoriales dont ils constituent une part importante des budgets annuels.

Une partie des taux appliqués est votée par les élus municipaux : à Thiais, la volonté est de ne pas alourdir la pression qui pèse sur les ménages en garantissant des taux qui n'ont pas bougé depuis 2003 et qui restent parmi les moins élevés du Val-de-Marne.



Impôts locaux des taux parmi les plus bas du département

Les impôts directs locaux sont les plus anciens impôts du système fiscal français. Ils ont succédé en effet aux contributions directes qui avaient été créées en 1790 et 1791 en tant qu'impôts d'État et qui ont été transférées aux collectivités territoriales à l'occasion de la réforme fiscale de 1914-1917.

La fiscalité locale se caractérise par le fait que la base d'imposition des impôts locaux est constituée essentiellement par la valeur locative cadastrale, sauf en ce qui concerne la taxe professionnelle. La valeur locative cadastrale ne représente pas le loyer aux conditions normales du marché mais le rendement théorique d'une propriété déterminé par l'administration.

Les impôts locaux sont perçus par l'État au profit des collectivités territoriales (régions, départements, communes, éta-

blissements publics de coopération intercommunale). La fiscalité locale comporte quatre impôts principaux : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. S'y ajoutent des taxes annexes ou assimilées.

Les taux des impôts locaux sont fixés par les assemblées territoriales (conseils régionaux ou généraux, conseils municipaux, EPCI...) lors du vote de leur budget annuel en fonction du produit que les diverses collectivités bénéficiaires attendent des impositions qui sont perçues à leur profit. Ces taux s'appliquent à des bases déterminées par l'État et réactualisées chaque année.

En 2008, si votre feuille d'impôt notifie un montant global à payer en hausse, cela vient de l'augmentation de la valeur locative (+1,6% en 2008) du bien dans lequel vous résidez, et de l'augmentation des taux votés par le Conseil Général (+ 2,07 % pour la taxe d'habitation, +1,97 % pour la taxe sur le foncier bâti, + 2,02 % pour la taxe sur le foncier non bâti, + 3,03 % pour la taxe professionnelle) et par la Région Île-de-France.

Comme ils s'y étaient engagés, Richard Dell'Agnola et son équipe municipale ont quant à eux choisi une fois encore la stabilité des taux pour maintenir la fiscalité thiaisienne à son niveau de 2003 et préserver la très faible augmentation marquée depuis 1983. Ils veillent ainsi à maintenir la stabilité des taux des quatre taxes locales restés à un niveau extrêmement bas comparés aux autres villes du département : en 2008, Thiais se classe 2^e sur le foncier bâti et 6^e pour la taxe d'habitation.



**AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
2008**

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION
 DEPARTEMENT VAL DE MARNE
 COMMUNE THIAIS
 LIEU DE L'IMPOSITION

OCCUPANT(S)
 Identifiant 5
 Revenu (RFR) 2,00 7 8

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale	Montant des cotisations
1 Valeur locative brute	5792	5792		5792	0	
2 Valeur locative moyenne	4103	4103		4103	0	
3 Base nette d'imposition	4562	4562		4562	0	
4 Taux d'imposition 2008	18,75%	0,174%		2,93%	0%	791
5 Cotisations 2008	826					
6 Frais de gestion						35
Montant de votre impôt						826

- 1 La valeur locative brute est définie par les services fiscaux d'assiette, en 2008, elle augmente de 1,6 %.
- 2 Les différents abattements sont votés par le Conseil municipal dans le cadre défini par la loi :
 - **Abattement à la base :** il s'applique à l'ensemble des foyers. Il peut être de 5 %, 10 % ou 15 %. À Thiais, cet abattement est de 15 %.
 - **Abattement pour charges de famille :** pour les deux premières personnes à charge, comme à partir de la troisième personne, cet abattement est de 15 % à Thiais.
- 3 La base nette d'imposition : c'est la valeur locative définie par les services fiscaux moins les abattements sur laquelle est appliqué le taux d'imposition.

4 Le taux d'imposition est voté par le Conseil municipal. À Thiais, il n'a pas augmenté depuis 2003 et est équivalent à 10,75 %.

5 La cotisation 2008 correspond à la base d'imposition multipliée par le taux d'imposition. À cette somme s'ajoutent la cotisation départementale et les frais de gestion prélevés.

4 TAXES LOCALES

■ TAXE D'HABITATION

Les locaux d'habitation suffisamment meublés et leurs dépendances (jardins, garages, parkings privés) sont imposables à la taxe d'habitation. La taxe est due par toute personne qui dispose au 1^{er} janvier de l'année d'imposition de locaux imposables dans la commune, à quelque titre que ce soit (propriétaire, locataire, occupant à titre gratuit).

Elle est calculée d'après la valeur locative cadastrale des locaux d'habitation résultant des évaluations foncières des propriétés bâties mises à jour par l'administration fiscale. Cette valeur locative est diminuée, pour les logements affectés à l'habitation principale du redevable, d'abattements obligatoires pour charges de famille ou facultatifs (abattement général à la base, abattement spécial ou abattement en faveur des personnes handicapées).

Le montant de la taxe est égal au produit de la base d'imposition par le taux voté par chacune des collectivités territoriales bénéficiaires, pour l'année considérée. Les personnes de condition modeste, telles qu'elles sont définies par la loi, peuvent bénéficier d'une exonération ou d'un dégrèvement d'office, du montant de la taxe d'habitation relative à leur habi-

tation principale. Pour les contribuables qui ne bénéficient pas des mesures d'exonération ou de dégrèvement précitées, a été institué, dans certaines conditions, un plafonnement en fonction du revenu, de la taxe d'habitation afférente à l'habitation principale.

■ TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie annuellement à raison des propriétés bâties situées en France à l'exception de celles qui font l'objet d'exonérations permanentes

TAUX DES 4 TAXES LOCALES VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE THIAIS						
Taxes locales à Thiais	Taux 1983	Taux 1992	Taux 2007	Taux 2008	Évolution 1983/2007	Évolution 2007/2008
Taxe d'habitation	10,56 %	10,14 %	10,75 %	10,75 %	+ 1,8 %	=
Taxe foncière bâti	10,39 %	9,97 %	10,57 %	10,57 %	+ 1,7 %	=
Taxe foncière non bâti	19,41 %	18,63 %	19,75 %	19,75 %	+ 1,7 %	=
Taxe professionnelle	12,15 %	11,66 %	12,71 %	12,71 %	+ 4,6 %	=

- ● ● ● (propriétés publiques, bâtiments ruraux à usage agricole...) ou temporaires (destinées à favoriser le développement immobilier).

Les propriétés imposables sont constituées de toutes les constructions fixées au sol à perpétuelle demeure et présentant le caractère de véritables constructions. À titre d'exemple, on peut citer les locaux destinés à abriter les personnes (immeubles d'habitation) ou les biens professionnels (ateliers, hangars), certains ouvrages d'art et certaines voies de communication, les terrains formant une dépendance immédiate et indispensable de ces constructions...

La base d'imposition est constituée par le revenu cadastral égal à 50 % de la valeur locative cadastrale, telle qu'elle résulte des mises à jour régulières effectuées par l'administration.

Le montant de la taxe s'obtient en multipliant la base d'imposition par les taux votés par chacune des collectivités territoriales bénéficiaires, pour l'année considérée. La taxe est due par le propriétaire du bien au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Les redevables âgés de plus de 75 ans dont les revenus n'excèdent pas certains montants, les personnes titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation aux adultes handicapés sont exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour leur habitation principale.

■ TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

La taxe foncière sur les propriétés non bâties est établie annuellement à raison de la détention des propriétés non bâties de toute nature situées en France, à l'exception de celles qui font l'objet d'exonérations permanentes (propriétés publiques) ou temporaires (mesures diverses d'encouragement à l'agriculture, au reboisement ou à la préservation de zones présentant un intérêt environnemental).

Elle est perçue au profit des collectivités territoriales et de leurs établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, les terres agricoles sont exonérées de la totalité des parts départementale et régionale et à hauteur de 20 % pour les parts communale et intercommunale.

Comme pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, le redevable est le propriétaire du bien au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le revenu cadastral servant de base d'imposition est fixé à 80 % de la valeur locative cadastrale telle qu'elle résulte des évaluations foncières mises à jour par l'administration. Comme pour les autres taxes, le montant de



la taxe foncière sur les propriétés non bâties est obtenu en multipliant le revenu cadastral de chaque propriété par les taux votés par chacune des collectivités territoriales bénéficiaires, pour l'année considérée.

■ LA TAXE PROFESSIONNELLE

La taxe professionnelle est due chaque année par les personnes morales ou les personnes physiques qui exercent en France, à titre habituel, une activité professionnelle non salariée.

La base d'imposition de la taxe professionnelle est dans tous les cas constituée par la valeur locative des immobilisations passibles de taxe foncière dont le redevable avait la disposition à la fin de l'avant dernière année civile précédant celle de l'imposition. Depuis la suppression de la part « salaire » qui est devenue définitive en 2003, cette base est complétée par la seule valeur locative des équipements et biens mobiliers (EBM) dont le redevable a disposé pendant la même période. La base d'imposition ainsi déterminée fait ensuite l'objet de réductions ou d'abattements. Ces réductions ou abattements peuvent être propres à certains redevables (artisans, réductions applicables aux entreprises qui exercent une partie de leur activité en dehors du territoire national, réduction de la valeur locative de certaines immobilisations, abattement de 25 % pour les établissements situés en Corse...) ou peuvent concerner tous les redevables (abattement général de 16 %) ou encore être décidés par les collectivités territoriales (abattement sur la base imposable des diffuseurs de presse).

La taxe est établie dans chaque commune où le redevable dispose de locaux ou de terrains. Par principe, elle est due pour l'année entière par le redevable qui exerce une activité imposable et non exonérée au 1^{er} janvier sur la base des éléments d'imposition existant au dernier jour de la période de référence (en général, l'avant-dernière année précédant celle de l'imposition), sous réserve d'un certain nombre d'exceptions.

DES TAXES ANNEXES

Plusieurs autres taxes s'ajoutent à ces quatre principales :

- La taxe pour frais de la Chambre des Métiers et la taxe pour frais de la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui sont calculées avec la taxe professionnelle.
- La taxe pour frais de la Chambre d'Agriculture liée à la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue avec la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- La taxe de balayage valable pour les quatre taxes précédemment décrites.

Par ailleurs, la maîtrise de la pression fiscale ne concerne pas que les particuliers : Thiais figure au troisième rang des villes les moins imposées du pour la taxe professionnelle. Avec cette politique de pression fiscale basse qu'elle poursuit depuis de nombreuses années, l'équipe municipale permet d'attirer les entreprises sur son territoire. ■



TAUX DES TAXES D'HABITATION ET TAXES SUR LE FONCIER BÂTI DANS LE VAL-DE-MARNE

COMMUNES DU 94	TAXE D'HABITATION				TAXE SUR LE FONCIER BÂTI			
	TAUX 1983	TAUX 2008	RANG 2008	DIFFÉRENTIEL 1983/2008	TAUX 1983	TAUX 2008	RANG 2008	DIFFÉRENTIEL 1983/2008
Ablon-sur-Seine	11,78 %	17,13 %	35 ^e	+ 45,42 %	12,40 %	18,95 %	25 ^e	+ 52,82 %
Alfortville	11,53 %	15,03 %	29 ^e	+ 30,36 %	12,89 %	17,88 %	21 ^e	+ 38,71 %
Arcueil	13,09 %	14,29 %	25 ^e	+ 09,17 %	19,21 %	20,95 %	32 ^e	+ 09,06 %
Boissy-Saint-Léger	16,24 %	19,20 %	41 ^e	+ 18,23 %	15,66 %	19,12 %	27 ^e	+ 22,09 %
Bonneuil-sur-Marne	10,67 %	15,73 %	32 ^e	+ 47,42 %	17,49 %	25,68 %	44 ^e	+ 77,23 %
Bry-sur-Marne	9,47 %	12,11 %	13 ^e	+ 27,88 %	17,16 %	21,53 %	35 ^e	+ 25,47 %
Cachan	11,47 %	17,19 %	36 ^e	+ 49,87 %	13,73 %	20,69 %	30 ^e	+ 50,69 %
Champigny-sur-Marne	13,21 %	16,94 %	34 ^e	+ 28,24 %	15,25 %	19,53 %	28 ^e	+ 28,07 %
Charenton-le-Pont	9,18 %	9,15 %	4 ^e	- 0,33 %	11,99 %	13,74 %	7 ^e	+ 14,60 %
Chennevières-sur-Marne	9,26 %	14,00 %	24 ^e	+ 51,19 %	5,00 %	14,00 %	8 ^e	+ 180,00 %
Chevilly-Larue	3,72 %	6,55 %	3 ^e	+ 76,07 %	7,69 %	13,44 %	6 ^e	+ 74,77 %
Choisy-le-Roi	12,04 %	14,82%	26 ^e	+ 23,09 %	19,47 %	24,05 %	43 ^e	+ 23,52 %
Créteil	17,70 %	19,17 %	40 ^e	+ 8,30 %	17,36 %	23,59 %	40 ^e	+ 35,89 %
Fontenay-sous-Bois	12,22 %	13,95 %	21 ^e	+ 14,16 %	12,26 %	15,92 %	13 ^e	+ 29,85 %
Fresnes	11,11 %	16,13 %	33 ^e	+ 45,18 %	16,88 %	22,75 %	37 ^e	+ 37,77 %
Gentilly	9,00 %	6,41 %	2 ^e	- 28,78 %	24,02 %	26,86 %	46 ^e	+ 11,82 %
Ivry-sur-Seine	7,21 %	10,26 %	5 ^e	+ 42,30 %	20,93 %	29,80 %	47 ^e	+ 40,00 %
Joinville-le-Pont	15,62 %	13,98 %	23 ^e	- 10,50 %	29,30 %	23,68 %	41 ^e	- 19,18 %
La Queue-en-Brie	22,10 %	19,50 %	42 ^e	- 11,76 %	25,83 %	21,20 %	34 ^e	- 17,89 %
Le Kremlin-Bicêtre	8,82 %	13,96 %	22 ^e	+ 58,28 %	10,10 %	23,20 %	39 ^e	+ 129,70 %
Le Perreux-sur-Marne	6,29 %	10,96 %	7 ^e	+ 74,24 %	11,23 %	19,54 %	29 ^e	+ 74,00 %
Le Plessis-Tréville	N.C.	13,40 %	17 ^e	-	N.C.	16,50 %	15 ^e	-
L'Hay-les-Roses	10,52 %	17,76 %	38 ^e	+ 68,82 %	12,37 %	21,76 %	36 ^e	+ 75,91 %
Limeil-Brévannes	N.C.	20,76 %	44 ^e	-	N.C.	20,76 %	31 ^e	-
Maisons-Alfort	9,29 %	11,85 %	12 ^e	+ 27,56 %	9,27 %	11,81 %	3 ^e	+ 27,40 %
Mandres-les-Roses	6,67 %	13,83 %	20 ^e	+ 107,35 %	10,65 %	18,32 %	23 ^e	+ 72,02 %
Marolles-en-Brie	8,01 %	13,51 %	18 ^e	+ 68,66 %	11,55 %	17,68 %	20 ^e	+ 53,07 %
Nogent-sur-Marne	9,93 %	15,46 %	31 ^e	+ 55,69 %	11,71 %	19,06 %	26 ^e	+ 62,77 %
Noiseau	8,35 %	11,22 %	8 ^e	+ 34,37 %	11,35 %	15,29 %	11 ^e	+ 34,71 %
Orly	11,38 %	14,93 %	27 ^e	+ 31,19 %	13,33 %	17,48 %	18 ^e	+ 31,13 %
Ormesson-sur-Marne	10,80 %	15,05 %	30 ^e	+ 39,35 %	11,74 %	16,44 %	14 ^e	+ 40,03 %
Périgny-sur-Yerres	11,32 %	14,94 %	28 ^e	+ 31,98 %	10,70 %	14,94 %	10 ^e	+ 39,63 %
Rungis	1,94 %	4,96 %	1 ^{er}	+ 155,67 %	2,47 %	6,37 %	1 ^{er}	+ 157,89 %
Saint-Mandé	6,25 %	11,33 %	9 ^e	+ 80,99 %	8,02 %	14,56 %	9 ^e	+ 81,55 %
Saint-Maur-des-Fossés	9,00 %	11,83 %	11 ^e	+ 31,44 %	9,00 %	11,83 %	4 ^e	+ 31,44 %
Saint-Maurice	11,79 %	12,38 %	14 ^e	+ 5,00 %	13,39 %	15,42 %	12 ^e	+ 15,16 %
Santeny	N.C.	13,21 %	16 ^e	-	N.C.	13,05 %	5 ^e	-
Sucy-en-Brie	15,45 %	21,91 %	46 ^e	+ 41,81 %	13,94 %	20,97 %	33 ^e	+ 50,83 %
Thiais	10,56 %	10,75 %	6^e	+ 1,80 %	10,39 %	10,57 %	2^e	+ 1,73 %
Valenton	17,26 %	17,32 %	37 ^e	+ 0,35 %	19,16 %	18,88 %	24 ^e	- 1,46 %
Villemecresnes	10,44 %	13,63 %	19 ^e	+ 30,56 %	12,64 %	16,86 %	16 ^e	+ 33,39 %
Villejuif	13,29 %	18,63 %	39 ^e	+ 40,18 %	16,94 %	23,76 %	42 ^e	+ 40,26 %
Villeneuve-le-Roi	15,56 %	20,65 %	43 ^e	+ 32,71 %	19,96 %	25,73 %	45 ^e	+ 28,91 %
Villeneuve-Saint-Georges	16,55 %	21,28 %	45 ^e	+ 28,58 %	10,90 %	18,06 %	22 ^e	+ 65,69 %
Villiers-sur-Marne	16,65 %	24,08 %	47 ^e	+ 44,62 %	14,29 %	22,75 %	38 ^e	+ 50,20 %
Vincennes	7,52 %	13,18 %	15 ^e	+ 75,27 %	9,81 %	17,27 %	17 ^e	+ 76,05 %
Vitry-sur-Seine	10,65 %	11,50 %	10 ^e	+ 7,98 %	16,34 %	17,64 %	19 ^e	+ 7,96 %

Les villes en tête de classement sont celles où les taux sont les moins importants.
À l'inverse, celles en fin de classement affichent les taux les plus forts.

Cet automne, la Ville a participé au Grand Prix de l'environnement des villes d'Île-de-France qui distingue les meilleures initiatives environnementales des communes, des établissements publics de la Région et leurs partenaires. À la demande de Richard Dell'Agnola, Katarina Hamada, Adjoint au Maire, a ainsi présenté le projet réalisé au parc de Cluny.



L'engagement environnemental

Thiais participe au Grand Prix Île-de-France

Ce prix, parrainé par André Santini, secrétaire d'État à la Fonction publique, récompense la gestion environnementale de l'espace urbain, la préservation et la mise en valeur des espaces verts et des paysages, et la biodiversité.

L'aménagement du parc de Cluny s'inscrivait, à partir d'une idée de restructuration plus que de celle d'un aménagement nouveau, sur un espace de plus de 2 hectares et demi en centre-ville. En effet, cet espace vert, anciennement propriété privée de la congrégation des sœurs de Cluny, a été cédé à la Commune. Il s'agissait donc de révéler au public un jardin existant depuis toujours, caché par de hauts murs et qui par le passé, représentait pour les Thiaisien(ne)s un domaine mysté-



> Katarina Hamada

rieux et magique. L'ouverture du jardin au public a représenté un geste symbolique en rendant cet espace accessible à tous par une brèche perçue depuis la place de l'église et signifiant un appel.

L'objectif était de mettre en lumière par des aménagements le potentiel poétique existant de ce site.

Le parc de Cluny s'inscrit dans l'esprit de ce prix

Ces aménagements ont apporté douceur, confort et sécurité nécessaires au lieu public, des éléments nouveaux volontairement « contemporains » faisant le lien entre ce lieu chargé de son histoire et notre époque. Le terrain présentait des contraintes physiques, une forte pente à travers un boisement dense, la présence de nombreuses sources et une importante différence de niveau qui rendaient difficile l'accès au site par la rue Gustave Léveillé.

Il s'agissait de préserver et de mettre en valeur ce site historique en centre-ville autour de l'église du XII^e siècle et du lavoir, conservant ainsi les traces du passé.

Ce poumon de verdure s'inscrit dans le prolongement des espaces verts de la ville déjà existants ou complétés récemment, fleuron d'une politique durable (parc Jean Mermoz, parc de l'Europe, théâtre de Verdure, parc André Malraux, les Terrasses du soleil).

Le projet est composé d'une entrée principale Rue Gustave Léveillé, de sa place carrée et de canaux, d'un parcours en sous-bois, d'un jardin d'eau, d'une terrasse haute, d'une autre entrée située Rue Maurepas et du parvis de la chapelle, situé à l'extérieur du parc.

Ce projet a été mis en œuvre après concours dont l'Atelier Tournesol a été lauréat. Des concertations ont été engagées avec l'ensemble des riverains contournant le parc. Les travaux ont duré 30 mois pour un coût de 3,7 millions d'euros HT (hors honoraires architecte et bureau de contrôle). Le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil général du Val-de-Marne ont soutenu financièrement ce projet à hauteur respectivement de 500 000 € et de 300 000 €.

En hiver, les parcs de Thiais vous accueillent de 8h30 à 17h30. ■

Jardins potagers et maisons fleuries

les lauréats du concours 2008

Dans le cadre des animations récurrentes qu'elle organise, la Ville propose à ses habitants de concourir à son embellissement.

Lors de la Fête du Jardinier Amateur, le 14 septembre, Richard Dell'Agnola et Dany Beucher, Adjoint au Maire chargé des Grandes animations, ont dévoilé les résultats des concours. Lundi 20 octobre, tous les lauréats étaient invités à l'Hôtel de Ville pour une chaleureuse réception et la remise des diplômes et des lots remportés. Signalons que le « crû 2008 » a été plutôt exceptionnel : plus de 120 d'entre vous se sont inscrits aux concours des « jardins potagers » et des « maisons fleuries ».

CONCOURS DES JARDINS POTAGERS

1^{er} prix : Raymonde COJEAN – 2^e prix : Lucien MALHACHE – 3^e prix : Arlindo RAMOS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CATÉGORIE BALCON

1^{er} prix : Claude MARTIN – 2^e prix : Chantal BAKIS – 3^e prix : Paule MOLIN

Prix hors concours (1^{er} en 2007) : Henriette COUVREUX

Prix spécial : Le Presbytère

Prix d'encouragement : Michèle CHETRIT – Marie-Danielle CHRAMOSTA – Denise BRIOY – Maria JORGE – Brigitte LARMONT – Marie-Anne LE PLEUX – Claude LIENHARD – Émile LOBBRECHT – Michèle PIELLARD – Robert VARIN.

CATÉGORIE MAISON

1^{er} prix : Dominique LARISIERE – 2^e prix : Thierry CHARPENTIER – 3^e prix : Georges MUNIGLIA

Prix hors concours (1^{er} en 2007) : Catherine REA

Prix d'encouragement : Paulette BATOR – Jocelyne CUZON – Elsa EGROT – Patrick GABON – Liliane LAMBERT – Irène OLIVIERI – Cécile SAUTY.

CATÉGORIE RÉSIDENCE

1^{er} prix : Françoise MARQUES (Résidence « Le clos des Lys »)

2^e prix : Mesdames VERGNAUD & BOMBART (Résidence « Victor Basch »)

3^e prix : Jacques ESBELIN (Résidence « Plein Sud »)

Prix hors concours (1^{er} en 2007) : Michèle CHETRIT (Résidence « Domaine du Parc »)

Prix d'encouragement : Maria JORGE (Résidence « Les Aubépines »)



> Les élus ont récompensé les lauréats du concours 2008

papiers cadeau,
cartons, « chips »
où les jeter ?



Avec les fêtes et ses retrouvailles, souvent autour de la table, de nombreux cadeaux vont être échangés et une multitude d'emballages carton et de papier cadeau vont être jetés. Pensez au tri sélectif pour qu'ils soient recyclés, en les jetant dans la poubelle jaune ! Attention, les protections (polystyrène, papier bulle, « chips »...) ne sont pas recyclables et donc à jeter avec les ordures ménagères.

Par ailleurs, si vous devez vous séparer de vos vieux appareils électroménagers, n'hésitez pas à les rapporter au point de vente qui a obligation de les reprendre en échange de la preuve d'achat d'un appareil remplaçant... ou emportez-les à la déchèterie du SIEVD (située Rue du Stade à Chevilly-Larue) qui reste ouverte pendant les fêtes (à l'exception des jours fériés). Elle accueillera aussi les sapins de Noël dès le 26 décembre : ils seront broyés, puis transformés en compost, excellent engrais pour les jardins.

Ces gestes simples et rapides se révèlent efficaces : ils contribuent au respect de l'environnement.

+ d'infos : www.sievd.fr

Pour utiliser la déchèterie, il faut se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors du premier passage.

Pour tout renseignement, contacter le SIEVD : ☎ 01 58 42 73 60

Ouverture de la déchèterie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

A SAVOIR



Apprendre un métier avec la Fondation d'Auteuil

La Fondation d'Auteuil accueille dans le Val-de-Marne près de 350 jeunes âgés de 3 à 21 ans.

Les plus grands sont à Thiais pour suivre des formations dans les métiers de la mécanique automobile, de la productique et de la restauration. Ils peuvent aussi être hébergés. La Fondation accueille, éduque, forme et insère près de 10 000 garçons et filles en grande difficulté sociale, scolaire, familiale et affective au sein de 170 établissements en France. Chaque enfant bénéficie d'un parcours personnalisé pour développer son savoir être et son savoir-faire dans le domaine professionnel de son choix.

+ d'infos : **Fondation d'Auteuil**
Établissement du Sacré-Cœur
3 Bd Stalingrad - 94320 Thiais
www.fondation-auteuil.org

La Marine nationale recrute : 3 500 postes à pourvoir

Chaque année, la Marine nationale propose à 3 500 jeunes de 17 à 29 ans, de niveau 3^e à bac + 5, de rejoindre ses équipages. Devenir marin, c'est choisir de devenir militaire, spécialiste dans son métier et de la mer. C'est apporter une réponse pleine de sens à ses interrogations sur son avenir.

+ d'infos : www.marinerecrute.gouv.fr

La Ligue contre le cancer recherche des bénévoles

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades. Une formation est assurée aux bénévoles qui s'engagent à consacrer une demi-journée par semaine.

+ d'infos : ☎ 06 07 97 55 96
☎ 01 48 99 48 97

Réception

en l'honneur des médaillés du travail à l'Hôtel de Ville

Lundi 24 novembre, plusieurs dizaines de Thiaisennes et de Thiaisais étaient conviés à l'Hôtel de Ville pour la remise des Médailles d'Honneur du Travail. Reçus par Richard Dell'Agnola, ils ont été décorés, selon le nombre d'années travaillées, d'une médaille d'argent (20 ans de service), d'une médaille de vermeil (30 ans), d'une médaille d'or (35 ans) ou d'une médaille grand or (40 ans). Très touchés par ce symbole de reconnaissance, ces salariés fidèles à leur entreprise ont ensuite partagé le pot de l'amitié avec les élus.

ARGENT

Habib ALAYA - Isabelle ANOUILH - Mohammed AOUAD - Philippe AYGALENC - Marie-Josée BARUTCISKI - Christiane BERNAT - Catherine BERNET - François BLUTEAU - Philippe BOURGUEIL - Olivier BRIDET - Yvon CARRE - Antonia CELLETTI - Céline CHAUVIN - Philippe CUZON - Erick DELMAS - Rémy DUCHERE - Michel EVERS - Lionel FACCENDA - Chantal FOREAU - Régine GIQUEL - Patricia LEGOUGE - Marie-Noëlle MARTEIL - Alain MEUNIER - Nathalie MULLER - Mostafa NAKACH - Hoai NGUYEN - Véronique RACAPE - Danielle RAYE - Michèle SIMMONNOT - Pascale VISCARDI

VERMEIL

Habib ALAYA - Gisèle AYGALENC - Gérard BEL-LAVIA - Jean-Paul BONZOM - Joëlle BONZOM - Geneviève BOUGE - Jean-Pierre BOULANGER - Gilles CHOLLEY - Christine CHEVALLIER - Pascal COLAS - Brigitte DARTHOIS - Gérard DE LUCA - Josselyne DE SOUSA GENTRIC - Jacques DECOUPY - Patrick DELSUC - Chantal

FOREAU - Hervé GEFFROY - Malika GRALL - Gérard HECQUET - Patrick HERVY - Patrick LADOUET - Dominique LAMBERT - Ronald LECCA - Lillane LECOMTE DESGRANGES - Michel LOMPRESZ - Bernard LOZAHIC - Christian MARTINET - Patrick MERCIER - Alain MEUNIER - Patrick MITENNE - Michel MORTIER - Marc MOULY - Michel ORMANCEY - Christine PALERMO - Pierre PECHON - Patrick PETITJACQUES - Danièle POZAR - Dusan POZAR - Véronique RACAPE - Claude RINALDI - Chantal RIVIÈRE - Évelyne ROBAIRE - Nicole SABOURIN - Mercédès SANCHEZ - Bernard SAUCES

OR

Habib ALAYA - M.-Antoinette ANGELOSANTO - Gilles BAKIS - Pierrette BARTHELEMY - André BEGUE - Patrick BOESENS - Odette BORDE - Jean-Pierre BOULANGER - Gilles CHOLLEY - Jean-Claude COUZINOU - José-Adelino DE FREITAS JORGE - Marie-Claude ELUERE - Michel GRALL - Michel GUERTON - Gérard HECQUET - Jacques LEBLANC - Ronald LECCA - Brigitte LEMASSON - Pascal LORIOT - Bernard LOZAHIC - Bernard MEISNEROWSKI - Alain MEUNIER - Patrick MITENNE - Michel MORTIER - Marc MOULY - Brigitte NACHBAUER - Guy PHAM - Josiane PISTOLET - Mario REA - Jean-Luc ROUY - Bernard SAUCES

GRAND OR

Patrick BOESENS - Marcel BOUAZIZ - Claude BOURHIS - Jean-Claude CHAMPION - Jean-Claude COUZINOU - Avelino DE OLIVEIRA SILVA - Nicole FERRU - Patrick MOMERENCY - Christiane ROUX - Michel GRALL - Élisabeth SAUVAGET - Alain TERNUS - Joël VASSEUR





25 ans après au collège Louis Duperrey

A l'époque où les sites Internet permettant de retrouver des personnes « perdues de vue » explosent, 70 anciens élèves et 17 professeurs du collège Louis Duperrey de Thiais se sont réunis au collège Albert Camus le 22 novembre. Richard Dell'Agnola est allé saluer cette heureuse initiative qui a ainsi permis aux anciens camarades et à leurs professeurs de parler de leur parcours au cours d'un repas dans la salle polyvalente de Grignon mise à leur disposition par la Ville. Vieux souvenirs et anecdotes ont resurgi et « *après tant d'années, nous avons*

l'impression de retourner tous en enfance » souligne Frédéric Dumont, à l'origine de cette journée, qui tient à remercier Madame Kevorkian, principale du collège. Un diplôme, symbole de leur reconnaissance, a même été remis à chaque professeur par les anciens élèves qui sont désormais réunis au sein d'une association dont le Maire de Thiais est devenu président d'honneur, et qui comptent bien donner une suite à cette journée.

+ d'infos : Frédéric Dumont
elevesdu94@free.fr
<http://elevesdu94.free.fr>

Jumelage signature du protocole 2009

Du 12 au 14 novembre, Richard Dell'Agnola, accompagné de la délégation thiaisiennne du jumelage, s'est rendu au Luxembourg pour rencontrer ses homologues d'Einbeck et établir le protocole des échanges entre les deux villes pour l'année 2009. Comme chaque année, le rendez-vous était pris en dehors des deux villes pour que les deux délégations jumelles se rencontrent. Parmi celle emmenée par le Maire de Thiais, se trouvaient notamment Dany Beucher, Adjoint au Maire en charge du jumelage, Fabrice Lardé et Alain Grindel, Adjoint au Maire, ainsi que les conseillers municipaux André Martins, Olivier Bompard et Lauren Dell'Agnola.

Au cours de ces trois jours, le protocole des échanges pour 2009 a été signé. Ce document fixe les différentes animations qui vont se succéder l'année prochaine des deux

côtés du Rhin pour le plus grand plaisir des Einbeckois et des Thiaisien. On peut citer la participation de clubs sportifs et de diverses associations comme le Club Omnisports du Hameau des Tilleuls, le Budo Club de Thiais, le Groupement Amical des Tireurs, le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Thiais, les Scouts...

Einbeck proposera aussi une exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville de Thiais, une animation théâtrale de rue et participera au Carnaval, à la Fête du Jardinier Amateur. Une délégation thiaisiennne se rendra aussi à Einbeck lors de la Fête de la Chouette, en octobre 2009.

Les échanges entre collégiens se dérouleront à Einbeck du 11 au 20 mars, et à Thiais à l'automne.

Enfin, il a été décidé que le prochain protocole serait signé à Rüdeshheim, en Allemagne. ■

Hommages
aux morts pour
la France



Comme pour chaque cérémonie, Richard Dell'Agnola avait convié les élus siégeant au Conseil municipal à se rendre au cimetière communal.

■ Le 1^{er} novembre dernier, ils se sont inclinés sur les tombes de nos concitoyens tombés au champ d'honneur et sur celles des anciens maires de la commune.



■ Mardi 11 novembre, à l'occasion de la célébration du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918, ce même cortège a été rejoint par les associations thiaisiennes d'Anciens combattants au monument aux morts 1914-1918 afin de saluer la mémoire des morts pour la France. Une dépose de palmes a aussi été effectuée sur les tombes des victimes militaires de la Grande Guerre inhumées au cimetière communal. Nous vous rappelons que, tout au long de l'année, les Thiaisien, toutes générations, sont invités à se joindre aux élus lors des cérémonies commémoratives pour effectuer, ensemble, ce devoir de mémoire. Par ailleurs, le nom du Thiaisien Albert Baraquin, 2^e classe au 268^e Régiment d'Infanterie, décédé dans les cratères de la Somme le 8 novembre 1916 au cours de « la Grande Guerre », a été inscrit sur le monument aux morts de Thiais. Un ultime hommage rendu possible car la mention « mort pour la France » a été transcrite dernièrement sur son acte de décès à la demande de sa petite-fille.



■ Jeudi 30 octobre, une plaque commémorative offerte par la Société d'Entraide des Membres de la légion d'honneur 94 et la Ville de Thiais a été posée sur le mur d'enceinte du parc de Cluny, dont le parvis a été baptisé à cette occasion « Parvis de la Légion d'Honneur ».

Inauguration

la maternelle Jacques Prévert est ouverte



> Inauguration de la nouvelle maternelle

Le programme de rénovation des écoles du centre s'est terminé cet automne avec la fin des travaux de l'école maternelle.



Baptisée dorénavant Jacques Prévert, elle a été inaugurée le 8 novembre par Richard Dell'Agnola et Bruno Tran, 1^{er} Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Enseignement, en présence de l'Inspecteur départemental, des directeurs d'écoles, des enseignants et de nombreux parents d'élèves.

Un bâtiment redessiné

Après la réhabilitation des deux écoles élémentaires, réalisée au cours des années précédentes, la maternelle du centre a elle aussi été reconstruite. Dans la même philosophie que les opérations précédentes, tout l'intérieur a été rénové pour ne garder que les murs d'origine (excepté celui donnant sur la cour, détruit puis reconstruit) afin de conserver l'harmonie avec l'ensemble des bâtiments composant ce quartier, fort témoignage du patrimoine communal.

Toute l'école a été repensée et redessinée : rehaussement d'une partie du bâtiment afin de pouvoir fonctionner sur trois étages et demi au lieu des deux étages primitifs. On trouve à présent au rez-de-chaussée bas le réfectoire, au rez-de-chaussée haut l'accès par la rue pour l'accueil des familles, et deux étages pour les salles de classe. Cette réhabilitation très complexe techniquement a pris l'option de rendre indépendante la structure du plancher par rapport aux murs d'origine.

L'aménagement intérieur intègre toutes les dernières innovations en matière d'architecture scolaire, telles des cloisons mobiles permettent d'ajuster les salles en fonction des besoins des enseignants.

Une rénovation remarquée

Grâce à cet exercice technique réussi, l'architecte a pu répondre à la demande de l'équipe municipale de conserver la qualité paysagère de ce groupe de bâtiments marquant si fortement le centre de la commune, datant de la fin du XIX^e siècle, tout en aménageant des espaces destinés à la petite enfance utilisant les matériaux et les techniques les plus performants, comme par

exemple les doubles rampes dans les escaliers, les vasques, les patères ainsi que l'ensemble du mobilier réglé à la hauteur des enfants, le tout dans une palette de couleurs libre, vive et variée, totalement adaptée à l'imaginaire de l'enfance.

Samedi 8 novembre, architecte, techniciens, enseignants et élus étaient fiers de faire découvrir cette école flambant neuve aux parents et aux enfants invités à visiter les nouveaux locaux.

Ravis du résultat, beaucoup ont été impressionnés par les transformations et le retour en classe après les vacances de la Toussaint s'est effectué le sourire aux lèvres. ■





Lutter contre l'échec scolaire, poursuivre l'élévation des niveaux de qualification et offrir à tous les élèves les mêmes chances de parvenir à l'excellence.

les nouveaux représentants des parents d'élèves



En octobre dernier, les parents d'élèves ont élu leurs représentants au sein des conseils d'établissement. Thiais Magazine vous informe des résultats de ces élections à Thiais.

■ **ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PÉGUY**
FCPE : Corinne LAMARRE, Sabine VADEZ, Mélissa SAXEMARD, Anne MOREAU, Françoise GENTY.

■ **ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT**
FCPE : Murielle WERNER, Fatma DJEDI, Abour IKO WASHINGTON.

■ **ÉCOLE MATERNELLE JEANNE D'ARC**
FCPE : Cécile CHOPIN, Edith FÉVRIER, Nathalie ALLINDRE, Nadia KEBSI, Florence TOLLERON PRADINES, Aurélie CHENEAU, Nathalie BESSE, Virginie LABUTHIE.

■ **ÉCOLE MATERNELLE LES TILLEULS**
FCPE : Christelle DESGEORGES, Christelle MERCIER, Vincent DESGEORGES, Barbara MERZOUG.

■ **ÉCOLE MATERNELLE ROBERT SCHUMAN**
FCPE : Jérôme BUREL, Nathalie TURBAN, Carinne PIFFAULT.

■ **ÉCOLE MATERNELLE SAINT EXUPÉRY**
FCPE : David POINTCHEVAL, Eric VILBE, Cécile LIDVAN, Stéphane GINIQUOIX, Marion FAUCOURT, Sandrine BIENVENU, Carole DENIEL.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BUFFON**
FCPE : Hervé SAUWAL, Pascal LASKOWSKI, Noël CLÉMENT, Lila BENANE, Patrick JEUILLY, Djeneba DIAWARA, Kheira KOUBLADJ, Zahia MEZGHICHE.

■ **ÉCOLE MATERNELLE BUFFON**
FCPE : Djeneba DIAWARA, Laëtitia AFRIDI, Lydie Anne DELVALLEZ, Baknta FERHANE, Sabrina AIT RAHMOUNE.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CAMILLE CLAUDEL**
FCPE : Christine BATTISTA JONNEAUX, Véronique RODRIGUEZ, Michelle SIQUOIR, Pascal TOLLERON, Yaël KSIONKOWSKI, Nathalie DARCHE, Françoise KERGOAT, Pascale GUILLAUME, Nadine VINCENTI.

PEEP : Claire D'ADAMO, Véronique GHAZLI.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLES PÉGUY**
FCPE : Mireille PIERRON, Virginie ABDENOUR, Djamilia BOUDERBALA, Corinne FERRIER, Françoise GENTY, Corinne LAMARRE, Anne MOREAU, Marina PAYET, Mélissa SAXEMARD, Radia BALEGROUNE, Stéphane COLONNEAUX, Linda SAF ZAHZOUH.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL ÉLUARD**
FCPE : Véronique ARNOULT, Murielle WERNER, Cécile CHOPIN, Edith FÉVRIER, Ariane HUMBLOT. - PEEP : Béatrice LEPRINCE, Monique GARRIDO, Franck MALHERBE, Pascale JOURDAIN, Nathalie BURTEAUX.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT SCHUMAN**
FCPE : Jean LONY, Hélène BOILLOT, Anne REYS-SIOT, Corinne PIFFAULT, Maria ARNOULT, Christelle DESGEORGES, Corinne STOLTZ, Corinne DEVILLE, Marie-Ange HAUDEBERT, Francine TOUNKARA.
PEEP - Cathy AARAGE, Karine YESSIS, Valérie FIS-SON, Aude ALLIN.

■ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT EXUPÉRY**
FCPE : Jacqueline CATORC, David POINTCHEVAL, Samira FEDANE, Phouthay NONTANOVANH, Eric VILBE, Philippe SENAUX, Valérie CHOLLET, My Anh GARNOT, Annick DARMON, Marielle LORNE, Juliette LEGRAND.

■ **COLLÈGE ALBERT CAMUS**
FCPE : J.Frédéric TAUPIN, Thierry ROBERT, Marie-Françoise DELMAS, Fabienne MENOSSI SANCHEZ, Véronique EISSENBRANDT, Christine SEZILLE DE MAZANCOURT.

■ **COLLÈGE PAUL KLEE**
FCPE : Stéphane RIVAGORDA, Marie-Christine PENAUD, Patrick PATRY, M. WUILLEMIN, Bernard MONCEAU, N.VERDIER, FBELKESSAN.

■ **COLLÈGE PAUL VALÉRY**
FCPE : Elisabeth GADONNA, Jacqueline CATORC, Dominique MONCHATRE, Didier GOURY.- PEEP : Alain PRINS, Nathalie BURTEAUX.

■ **LYCÉE GUILLAUME APOLLINAIRE**
FCPE : Hélène MUNOS, Frédérique GOUOMET VIGNAUD, Marie-Pierre GAY, Dominique MONTCHATRE. - PEEP : Eric FOUBERT.

Après l'école

Opération « Coup de pouce »

A Thiais, l'opération « Coup de pouce » porte ses fruits et, à la demande de Bruno Tran, Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Enseignement, la Ville soutient son développement auprès de nouveaux élèves en assurant la logistique et en mettant à disposition les locaux.

Une opération pour les élèves de CP

Le Club coup de Pouce Lecture et Écriture de la Ville de Thiais s'adresse aux enfants de CP. Aux écoles Buffon et Péguy, des animateurs s'engagent à aider les enfants à découvrir la lecture pour la leur faire apprécier, en passant progressivement le relais à la famille.

Ces ateliers reflètent le travail d'équipe entre l'enfant, les animateurs et les parents où chacun s'investit à sa manière.

L'enfant doit assister avec assiduité aux ateliers en s'engageant à respecter les règles définies par l'animateur pour chaque activité, notamment celle du « chacun son tour ». L'animateur veille au progrès ascendant de l'enfant en lecture tout en y incluant

le plaisir de lire. Les parents s'engagent quant à eux à soutenir leur(s) enfant(s) dans son effort d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il est important de montrer chaque jour à l'enfant l'intérêt qu'ils portent à cet apprentissage, en assistant notamment à au moins trois séances du club, et en participant aux rencontres organisées par le coordinateur.

C'est ensemble qu'animateurs, enfants et parents feront progresser en lecture et en écriture l'enfant qui a pour cela besoin d'appui et d'encouragement. ■



L'AIDE AU CAJT

Le Club d'Animation des Jeunes de Thiais (CAJT) recherche des bénévoles ou des étudiants pour ses ateliers d'aides aux devoirs à Jules Verne (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17h30 à 19h) et à Jules Ferry (lundi et jeudi, de 17h30 à 19h).

+ d'infos : ☎ 01 48 53 80 91

L'ÉCOLE À THIAIS EN PÉRIODE DE GRÈVE

La loi du 20 août 2008, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2008, institue le droit d'accueil à l'école en cas de grève des enseignants. Il est donc fait obligation aux maires d'instaurer sur les écoles dont le taux de grévistes déclaré est égal ou supérieur à 25 %, un service minimum d'accueil.

À Thiais, c'est ainsi que, les 7 octobre et 20 novembre derniers, les enfants ont pu être accueillis dans leurs écoles respectives par du personnel non enseignant. ■



Les classes de découvertes

la ville contribue à leur financement

Les classes de découvertes, menées par les établissements scolaires selon les disponibilités et les projets pédagogiques des professeurs des écoles, permettent chaque année à plusieurs centaines d'élèves du CP au CM2 de partir à la découverte d'univers aussi variés qu'enrichissants.

La Ville de Thiais cofinance ces voyages qui, grâce à un apprentissage différent et complémentaire, impulsent souvent une nouvelle énergie et motivent les jeunes élèves dans leur parcours scolaire.

Des projets très divers sont offerts aux enfants

Du 23 au 30 janvier 2009, les classes de Mesdames Akodjenou et Herboch de l'école Paul Éluard et celle de Madame Guillemot de l'école Camille Claudel iront à la découverte des chiens de traîneaux.

Du 9 au 13 mars, les élèves de Madame Lelièvre de l'école Robert Schuman découvriront les châteaux de la Loire, alors que les classes de Madame Morel et Monsieur Sadet de Saint-Exupéry

apprendront les joies et les exigences des artistes de cirque. Elles seront suivies des classes de Mesdames Anglade et Marchand du 23 au 27 mars.



> À la découverte des exigences du métier d'artiste de cirque

Les élèves de Mesdames Tramoutanis et Boelens de l'école Buffon s'y rendront quant à eux du 4 au 8 mai tandis que les CM2 de Mesdames Detroussel et Pallisco y seront du 25 au 29 mai.

Du 23 au 27 mars, ce seront les petits de Monsieur Deregnacourt et de Madame Asdrubal de l'école élémentaire Schuman qui découvriront l'équitation à Saint-Amand-Pusaye dans la Nièvre. Du 8 au 12 juin, les CP de Madame Goncalves et Madame Canto prendront le relais.

Du 27 avril au 1^{er} mai, les enfants de CM2 de Madame Enault à Schuman découvriront la géologie et la volcanologie ainsi que ceux de Mesdames Borel et Noris et de Monsieur Delard du 25 au 29 mai, ceux de Mesdames Negri et Cross du 8 au 12 juin.

En découvrant sur place, « pour de vrai », les éléments des leçons données en classe,



> Découvrir le monde des chiens de traîneaux

les enfants comprennent mieux l'importance de leur instruction et se sentent davantage impliqués.

Nous leur souhaitons de belles découvertes au cours de leur séjour !

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 46
www.ville-thiais.fr



Le 21^e Carnaval de Thiais inscrivez-vous et devenez la Reine 2009

À quelques semaines du Carnaval, la Ville est à la recherche de celle qui en deviendra la Reine.

Pour participer, si vous êtes célibataire et thiaisienne, envoyez une courte lettre de motivation signée (en spécifiant votre numéro de téléphone) et une photocopie de votre carte d'identité (vous devez être âgée de 18 à 25 ans) avant le 25 décembre 2008 à :

Carnaval de Thiais 2009 - Hôtel de Ville
BP 141 - 94321 Thiais cedex



Avec les centres de loisirs, on révèle le talent des enfants



Au centre de loisirs Lionel Terray

Le centre de loisirs Lionel Terray fait découvrir quant à lui aux enfants de 8 à 12 ans l'art sous toutes ses formes : peinture, dessins, théâtre, mime.

Les enfants participent à de grands défis artistiques à partir d'un art de leur choix (arts plastiques, fresques...) au cours de séances pendant lesquelles les talents cachés se révèlent !

Les centres de loisirs thiaisien

des lieux de découvertes et d'amusement

L'ensemble des centres de loisirs de Thiais prépare chaque année des projets pédagogiques qui, à partir d'un thème, génèrent une kyrielle d'activités pour animer les journées des enfants.

Heux de participer à divers ateliers, il apprennent tout en s'amusant, encadrés par des animateurs compétents et dynamiques qui rendent ces lieux de vie à la fois attractifs et didactiques.

Au service d'un imaginaire toujours stimulé

Le centre de loisirs Charles Péguy, scindé en deux groupes, évolue à partir d'un même thème général sur l'autonomie, la motricité et la socialisation.

À partir de ce thème, le groupe Péguy 1, composé d'enfants de moyennes et grandes sections de maternelles, poursuit le sujet proposé cet été sur la création d'un nouveau monde. Les enfants créent ainsi des mondes imaginaires, aquatiques, terrestres ou aériens.

Le groupe Péguy 2, composé d'enfants de petites et grandes sections de maternelles, découvre l'art et la culture des différents

continents à travers des activités manuelles et sportives, des sorties dans des châteaux et des visites de musées.

Des thèmes fédérateurs pendant les vacances

La socialisation est au cœur du projet pédagogique du centre de loisirs Jules Ferry. Tout

au long de l'année, des activités culturelles, sportives et manuelles déclinées autour d'un thème fédérateur sont proposées aux enfants de CP et CE1 durant les périodes de vacances scolaires.

Ainsi, lors de celles de Toussaint, les enfants ont appris à observer « la forêt et ses secrets » à travers plusieurs animations : reconnaître les empreintes et les cris d'animaux, faire des moulages, découvrir les contes et légendes de la forêt ou encore le mythe du loup... Ils ont également assisté à une pièce de théâtre sur le thème « la légende de la tour fendue » où frousse et frissons étaient au rendez-vous.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 51

www.ville-thiais.fr



Chaque auteur de texte est entièrement responsable de son contenu, dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse – chapitres 4 et 5 – et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales. En outre, ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rappelons que, pour être édités, les textes doivent parvenir à la rédaction de *Thiais Magazine* au plus tard le 15 précédant le mois d'édition : thiasmagazine@ville-thiais.fr / Thiais Magazine – Hôtel de Ville - BP 141 – 94321 Thiais cedex

Travail du Dimanche, suite...

Ainsi donc, après le vote positif de la majorité UMP du Conseil Municipal pour l'ouverture de toutes les enseignes de Thiais Village le Dimanche, ce sont Messieurs Xavier Bertrand, Ministre du Travail, et Luc Chatel, Secrétaire d'État à la Consommation, accompagnés de Monsieur le Député-Maire, qui, entourés de la presse et des télévisions, se sont rendus sur le site.

Thiais Village, lors de cette journée, est devenu le « modèle » du travailler plus pour gagner plus, « la vitrine » des nouveaux modes de consommation, le « symbole » du volontariat pour travailler le Dimanche.

La boucle est bouclée, une loi visant à institutionnaliser le travail le Dimanche est en cours d'élaboration, mais déjà à l'Assemblée Nationale, la grogne monte, y compris dans les rangs des députés de l'UMP.

On nous promet que travailler le Dimanche se fera sur la base du volontariat. Cependant, chaque salarié du commerce sait pertinemment que le refus de travailler le Dimanche et donc de ne pas être volontaire lui vaudra une mauvaise appréciation de son employeur se traduisant souvent par un blocage d'évolution de carrière et donc de salaire.

On nous parle de nouveaux modes de consommation, alors que la plupart des ménages en sont à réduire leurs dépenses alimentaires pour pouvoir payer leur loyer, gaz, électricité, frais de santé, etc. « Volontariat », c'est actuellement le leitmotiv du président Sarkozy. Place maintenant aux volontaires pour travailler jusqu'à soixante-dix ans. Ainsi, dans un avenir proche, c'est le travail du Dimanche obligatoire, la retraite à soixante-dix ans qui risquent d'être légiférés.

Ceci est une attaque sans précédent du monde du travail, un démantèlement des droits fondamentaux des salariés.

Ceux qui aujourd'hui se retrouvent au chômage technique ne sont pas volontaires, et comme disait l'un d'entre eux. « Et dire qu'il nous promettait de travailler plus pour gagner plus ! »

Pascal DURAND – Vanessa PICQ
Groupe Communiste

Chaque Thiaisien a pu constater que dans le *Thiais Magazine* précédent, Monsieur le Maire avait pris soin dans cette même rubrique de faire paraître sa réponse en regard de la nôtre. Passons sur l'inélégance – récurrente – du procédé, qui consiste à nous demander notre papier près d'un mois avant la diffusion de la revue pour avoir tout le temps de nous répondre. Passons encore sur le mépris clairement affiché visant certains d'entre nous – « cette élue a été mal inspirée de... », « un mélange de démagogie et d'ignorance (!) ». Acceptons néanmoins cette pratique qui présente au moins deux avantages, d'abord, celui de donner à Monsieur Le Maire un sujet pour sa colonne : « Comme il n'y a rien de nouveau à annoncer aux Thiaisien(ne)s pour la ville, on va répondre aux socialistes... » Ensuite d'avoir la certitude qu'on nous répondra. Profitons-en. Voici donc quelques questions concrètes de vie pratique que se posent les Thiaisien(ne)s, six mois après les élections et leurs promesses : pourquoi les rues ne sont-elles plus nettoyées dans certains quartiers ? Prenez l'avenue du 25 août 45 : on peut dire sans hésitation quel est le trottoir de Choisy-le-Roi et lequel est à Thiais... Pourquoi les feuilles mortes ne sont-elles pas ramassées ? Merci pour les piétons et bravo pour la sécurité routière... Pourquoi les rues de certains quartiers de Thiais sont-elles souvent plongées dans le noir : où en est le plan lumière annoncé ? Pourquoi les habitants du Moulin vert n'ont-ils toujours pas le sentier visibilité, éclairé, arboré qu'ils réclament depuis si longtemps ? Combien de temps encore la cantine de l'école Schuman va-t-elle continuer à fuir ? Où en est la mise en place de la Carte Jeune 15/25 ans, proposition qui était dans notre programme et que vous avez trouvée si bonne, Monsieur le Maire, que vous l'avez adoptée ? Où en est la réflexion sur la modernisation du site Internet de la ville où l'on ne peut toujours pas consulter les comptes-rendus des conseils municipaux, pas plus que les tribunes des élus de l'opposition ? Et envisage-t-on enfin des réunions publiques pour présenter le budget municipal aux Thiaisien(ne)s ?

Nous attendons avec impatience vos réponses, Monsieur le Maire, comme d'habitude, dans la tribune ci-contre.

Groupe Socialiste

INCORRIGIBLES SOCIALISTES

Dans le précédent article de cette tribune libre, le groupe majoritaire citait opportunément Martine AUBRY qui dans son livre « Et si on se retrouvait » disait « nous n'avons pas assez travaillé, regardé, étudié le monde depuis vingt ans » « il faut que notre parti redevenue une machine à penser... ».

Elle est aujourd'hui premier secrétaire du PS. Devenue chef de parti dans l'affrontement des courants, des clans, des ambitions et des haines recuites qui transparaissent entre ceux qui ne sont d'accord sur rien : ni sur l'Europe, ni sur les alliances, ni sur l'économie : socio-démocrates pour certains, anti-libéraux pour d'autres...

Avec Martine AUBRY, c'est un grand bond en avant ! Une vision décalée du monde... même les Chinois aujourd'hui ont compris l'économie de marché et sont devenus une grande puissance. Les socialistes français sont fascinants, si éloignés de leurs camarades européens : ils font un déni du réel. On tremble à l'idée que, pour affronter la crise financière, une autre que Nicolas SARKOZY ait été élue présidente de la République...

À Thiais ce que nous regrettons demeure : les élus socialistes sont à l'image du PS national. L'incantation, la critique toujours et rien d'autre...

La tête de liste socialiste n'assiste toujours pas aux commissions sociales et n'est pas présente aux manifestations officielles... mais ils savent donner des leçons : ils sont incorrigibles !

*Le Groupe de la majorité
du Conseil Municipal*



> À la découverte des sports d'hiver

Les centres de vacances

la ville aide les parents pour financer les départs

La Ville de Thiais poursuit son aide aux familles afin que chaque enfant puisse bénéficier de vacances en France ou à l'étranger pendant l'hiver, le printemps et l'été. Elle propose des séjours dans des centres de vacances organisés après consultations auprès d'organismes spécialisés.

Le service Jeunesse de l'Hôtel de Ville procède actuellement à la programmation pour l'année 2009. Une brochure présentant l'ensemble des destinations proposées selon les catégories d'âge sera prochainement disponible dans les écoles et en mairie.

Des tarifs dégressifs pour que tous partent

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial. Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, présentez-vous au service de l'Enfance muni de votre dernier avis d'imposition, des six derniers bulletins de salaire des deux parents, du décompte des alloca-

tions familiales et de la quittance de loyer du dernier mois.

Pensez également à tout autre document susceptible d'aider l'agent administratif pour le calcul de votre quotient familial comme des justificatifs de pensions alimentaires, d'indemnités journalières de Sécurité sociale ou encore de justificatifs ASSEDIC pour les demandeurs d'emploi...

Des modalités d'inscriptions simples

À l'inscription, un acompte de 30 % du tarif appliqué sera demandé, non remboursable en cas de désistement, excepté s'il est justifié par un certificat médical attestant de l'impossibilité de partir.

A SAVOIR

RECENSEMENT

À 16 ans, le recensement est une étape obligatoire de la vie civique pour tous les Français, garçons et filles.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie délivre une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, ce document est réclamé pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée). Les données issues du recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales, à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies (jusqu'à l'âge de 25 ans).

Attention, le recensement concerne aussi tous les jeunes naturalisés entre 16 et 25 ans dès la naturalisation acquise !

+ d'infos : Service de l'État-civil
☎ 01 48 92 42 41
etatcivil@ville-thiais.fr



Vous pourrez utiliser les bons vacances de la Caisse d'Allocations Familiales pour le règlement du séjour.

Par ailleurs, n'oubliez pas de fournir le carnet de santé de l'enfant lors des inscriptions.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Jeunesse de l'Hôtel de Ville au ☎ 01 48 92 43 72

+ d'infos : www.ville-thiais.fr

Thiais T'es Sport !

à vos marques, prêt, partez...

avec le programme de l'hiver 2008

Après vingt ans d'existence, « Thiais T'es Sport ! » propose à présent deux programmes : l'un en été, l'autre en hiver. Avec deux fois plus de challenges, de rencontres et de spectacles pour deux fois plus de plaisir !



Cette année, la formule hiver vous propose pendant deux semaines une kyrielle de rendez-vous. Jusqu'au 21 décembre, en famille, entre amis, de toutes générations, venez à la rencontre des clubs et des associations thiaisennes lors des animations « Thiais T'es Sport ! Hiver ».

Les 12h de natation

Réunissant chaque année de nombreux participants de tous âges, l'Académie des Sports réitère l'invitation pour les 12h de natation à la piscine municipale de 12h à minuit. À partir de 8 ans sans matériel de flottaison, parcourez la distance que vous souhaitez. Un classement final selon votre catégorie d'âge sera effectué en individuel et en groupe de 5 nageurs minimum.

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE
DE 12H À MINUIT**

Piscine municipale Monique Berlioux
23 Rue de la Saussaie

Les Trophées de l'OMS

« Thiais T'es Sport ! » c'est aussi l'occasion de féliciter nombre de sportifs thiaisens de leurs exploits lors des traditionnels Trophées de l'OMS. Invités au Palais Omnisports De Thiais par Richard Dell'Agnola, Bruno Tran, 1^{er} Adjoint au Maire chargé des Sports, et Christophe Maximilien, Président de l'OMS, les athlètes reçoivent ainsi, non sans émotion, médailles et trophées bien mérités.

**SAMEDI 13 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 10H30**

Palais Omnisports De Thiais.

Courses d'endurance des écoles

Les enfants des écoles élémentaires thiaisennes rejoignent la formule hiver de « Thiais T'es Sport ! » en prenant le départ des courses d'endurance des écoles. Des classes de CP aux classes de CM2, tout le monde participe et a même hâte de courir, après de nombreuses séances d'entraînement, afin de prouver ses performances ! Parents et amis sont attendus nombreux pour soutenir les jeunes sportifs.

MARDI 16 DÉCEMBRE À 14H

pour les classes de CP et CE1

JEUDI 18 DÉCEMBRE À 13H30

pour les classes de CE2 au CM2

Stade municipal Jack Baudequin

Place Vincent Van Gogh

Boxe Française-Savate

Les dirigeants et membres du CAT Boxe Française-Savate vous invitent à découvrir une discipline dynamique, en musique, sans opposition ni combat, accessible à tous, lors d'une journée porte ouverte au Palais Omnisports.

**VENDREDI 19 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 20H**

Palais Omnisports De Thiais

10^e Corrida de Thiais

Le Thiais Athletic Club et la Ville vous proposent de terminer « Thiais T'es Sport ! » en beauté avec une course à pied à travers les rues de Thiais. Aux plus jeunes est réservé un parcours de 1 630 m. Dès la catégorie « cadet », le parcours est de 10 kilomètres. Pour les retardataires, l'inscription est encore possible sur place, au Palais Omnisports, samedi 20 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les moins courageux sont attendus nombreux tout au long du parcours pour encourager les sportifs qui braveront le froid !

**DIMANCHE 21 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 10H**

Départ depuis l'esplanade
du Palais Omnisports De Thiais



> Prêts pour le départ...

> ...de la corrida dimanche 21 décembre !

Soirée des sportifs sous le signe de l'Orient

Le cérémonial laissera place dans la soirée à la fête où associations et clubs thiaisens, élèves et professeurs, vous invitent à la Soirée des sportifs placée cette année sous le signe de l'Orient. Repas, musique, piste de danse, spectacles et surprises vous attendent... alors venez nombreux faire la fête avec eux.

**SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008 À PARTIR DE 20H
AU PALAIS OMNISPORTS DE THIAIS**
ATTENTION, LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ,
CONTACTEZ AU PLUS VITE LE SERVICE DES SPORTS
DE L'HÔTEL DE VILLE AU ☎ 01 48 92 42 58



Pendant
les fêtes
sportez-vous
bien !



PASS'SPORT

Ouvert aux Thiaisais de 7 à 14 ans, le programme Pass'Sport! des vacances de Noël promet encore d'en réjouir plus d'un !

Que vos enfants aient déjà pratiqué une discipline sportive ou pas, ils seront les bienvenus du 22 décembre au 2 janvier pour participer aux différents ateliers encadrés par des éducateurs pleins d'énergie.

Piscine, patinoire, jeux d'opposition, parcours ou jorky-ball : voici un aperçu de ce qui les attend. Libre à eux de venir soit le matin, soit l'après-midi ou même toute la journée !

Pour les enfants dont les parents travaillent, il leur sera possible de déjeuner à la cantine s'ils sont inscrits avant le 15 décembre 2008 (formulaire disponible au service des Sports de l'Hôtel de Ville).

Attention, pour les sorties et la piscine, les places sont limitées : les inscriptions se feront lundi 22 décembre au matin auprès des éducateurs.

Pour les nouvelles inscriptions valables jusqu'à fin août 2009 (8,65 €), rendez-vous aux permanences les jeudis de 18h15 à 19h15 au Palais Omnisports De Thiais et les samedis de 10h à 11h45 au service des Sports de la Mairie.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive sera à remettre avec le bulletin d'inscription.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 58
www.ville-thiais.fr

« Donner et recevoir » avec l'École Municipale des Sports

L'École Municipale des Sports profite de « Thiais T'es Sport ! » et de la fin du 2^e cycle d'activités pour faire la fête avec les enfants et les parents, leur proposant ensuite un goûter de Noël.

Avec les 3/4 ans

Les animateurs du groupe des Ouistitis (3/4 ans) attendent parents et enfants pour une séance sur le thème « donner et recevoir » pour laquelle ils vous préparent une surprise jouée.

Avec les 5/11 ans

Le groupe des 5/11 ans vous ouvre également ses portes.

Vous pourrez participer, aux côtés de vos enfants, aux ateliers auxquels ils ont l'habitude de se mesurer, comme les jeux de lancer/attraper, le disc-golf, les jeux d'équilibre et autres parcours...

Qui des enfants ou des parents seront les meilleurs ?

Pour le savoir rendez-vous :

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

de 10h à 11h30 pour les 3/4 ans et de 14h à 16h pour les 5/11 ans
Palais Omnisports De Thiais – Place Vincent Van Gogh

Tournoi des vétérans du Tennis Club de Thiais

Le Tennis Club de Thiais a terminé son Tournoi des vétérans 2008 dimanche 9 novembre avec trois finales messieurs :

+ 35 ans : Régis Dauzincourt (TC Angers) - 2/6 vainqueur en 3 sets 6/4 4/6 6/1 contre Amara Allaf (Neuilly Plaisance Sports) 1/6.

+ 45 ans : Thierry de la Bretonnière (TC Thiais) 3/6 vainqueur en 3 sets 4/6 6/4 6/3 contre Éric Petit (TC Yerres) 5/6.

+ 55 ans : Gilles Perruchot (TC Palaiseau) 15/3 vainqueur en 2 sets 6/4 7/6 contre Enrico Milani (Arsenal TC) 15/2.

Prochains tournois : du 31 mai au 15 juin 2009 pour les catégories SM et SD 9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans et adultes.

Par ailleurs, le club célèbre cette année ses 60 ans et une fête est associée à la finale du tournoi interne qui se déroule dimanche 14 décembre au stade municipal Alain Mimoun à partir de 13h.



Le club de basket-ball affiche ses ambitions



En cette fin d'année, le CAT Basket-ball affiche clairement ses ambitions pour les trois saisons à venir.

Sur la photo : Thomas OGUNLEYE (n°10), Stéphane Lavergne (coach), Mathieu Fulla (n°4), Frédéric Balian (n°7), Jacques-Noam Okombi (n°12), Florian Lion (n°6), Jean Ogunleye (n°8), Zishan Siddiq-Kaukab (n°9), Johan Jacquet (n°11), Trésor Bilingi (n°13) et Nars-Ellah Moussouni (n°5)

club organisera une journée portes ouvertes au printemps prochain avec différentes activités ».

Enfin, soutenus par la Municipalité et l'Office Municipal des Sports, les dirigeants sont mobilisés pour « mettre tout en œuvre afin de permettre l'accession au championnat national à notre équipe 1 masculine et au championnat régional pour notre équipe 1 féminine, car il faut pour nos jeunes basketteurs et basketteuses de Thiais la meilleure des références ! »

+ d'infos : ☎ 06 28 72 24 35
secretariat@basketball-thiais.com
www.basketball-thiais.com

A Thiais, le club de basket-ball présidé par Sébastien Blanchard rêve de hauteur en visant l'accession au championnat national et s'en donne les moyens avec un recrutement « musclé ». Pour cela, trois joueurs de National 3 ont signé et rejoignent les meilleurs éléments formés au club depuis la catégorie « poussin » (l'équipe 1 masculine est première de sa poule en région).

Un grand programme est ainsi lancé pour les trois prochaines saisons.

Le premier point concerne la formation des éducateurs qui encadrent les équipes jeunes. Deux d'entre eux possèdent déjà « le sésame tant convoité qu'est le brevet d'état niveau 1 ».

Le deuxième point consiste à faire découvrir le basket aux jeunes Thiaisiennes car « le basket est un sport aussi bien pratiqué par les garçons que par les filles, et pour cela, le

Aïkido Club de Thiais

un sport accessible à tous

L'Aïkido Club de Thiais organisait le 23 novembre dernier un stage au Palais Omnisports De Thiais. *Thiais Magazine* revient sur l'événement.

L'Aïkido est un art martial moderne, fondé au Japon au début du XX^e siècle. Sa pratique est basée sur le déplacement, l'esquive et la recherche du déséquilibre de l'adversaire pour l'immobiliser ou le faire chuter. Aussi, la force physique n'est pas une qualité nécessaire à l'efficacité des techniques. C'est pour cette raison que toutes et tous peuvent pratiquer au plus haut niveau, comme nous l'a brillamment démontré Micheline Vaillant-Tissier dimanche 23 novembre, en dirigeant un stage devant plus d'une centaine de pratiquants de tous horizons dans le dojo du Palais Omnisports de Thiais. Micheline Vaillant-Tissier est titulaire du 6^e dan de l'Aïkikai de Tokyo (centre mondial de l'Aïkido) où elle a séjourné de nombreuses années. En tant qu'experte française de haut niveau, elle a apporté à tous les pratiquants du stage son dynamisme et son efficacité. C'est aussi un modèle pour les 30 % de femmes que compte la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA).

Vous pouvez venir découvrir l'Aïkido au club de Thiais où enseigne Christian Mouza, 5^e dan diplômé d'État et cadre technique de la Fédération.



Pour tous renseignements, consultez le site de l'Aïkido Club de Thiais : <http://act.aikido.free.fr> ou mieux, rencontrez les équipes et adhérents lors des entraînements les mardi et jeudi de 19h30 à 21h30 au Palais Omnisports De Thiais.



> Avec le club Thiais GRS, la gymnastique rythmique a pris son envol

Les 15 et 16 novembre, la Ville de Thiais accueillait au Palais Omnisports De Thiais la première étape de la compétition régionale individuelles Île-de-France-Marne de Gymnastique Rythmique (CRIFMA).

Le club Thiais GRS se démarque à nouveau

Deuxième rendez-vous de la saison des catégories individuelles, cette compétition a rassemblé les gymnastes de Paris, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Les athlètes du club Thiais GRS ont largement brillé.

Un rendez-vous incontournable

250 participantes des catégories « Critérium », « Pré-fédérale », « Fédérale » et « Nationale B » se sont données à fond pendant deux jours afin de décrocher leur sélection pour les finales de zones Île-de-France qui se déroulent les 13 et 14 décembre, une compétition qualificative pour le Championnat de France. Chaque étape est donc primordiale pour les gymnastes qui souhaitent atteindre l'une des plus prestigieuses compétitions.

La Ville se félicite d'accueillir un grand nombre de compétitions de qualité tout au long de l'année. Dans ce cadre, les Internationaux de Gymnastique Rythmique, qui se déroulent à Thiais depuis plus de vingt ans, sont sans conteste l'un des rendez-vous les plus attendus du grand public. La prochaine édition se déroulera les 29 et 30 mars 2009 au Palais Omnisports De Thiais.

36 Thiaisiennes concourraient et pas moins de 22 se sont sélectionnées pour le niveau suivant.

On dénombre parmi elles 8 podiums, ce qui représente un palmarès très satisfaisant pour le club.

LES PODIUMS

Critériums Minimes :

Clémence Sauteret, 1^{re}

Audrey Brizard, 3^e

Fédérales Benjamines :

Maëlys Marin, 2^e

Fédérales Cadettes :

Chloé Figueiredo, 2^e

Fédérales Juniors :

Anaïs Aiach, 2^e

Nationale B Cadettes :

Myriam Lehioui, 1^{re}

Nationales B Juniors :

Sophie Chevignac, 1^{re}

Nationales B Seniors :

Isabelle Szymaszek, 2^e

Thiais GRS continue ainsi d'obtenir de bons résultats.

Les membres du club vous rappellent que les classes sportives au collège Albert Camus permettent aux gymnastes de bénéficier d'emplois du temps aménagés afin de concilier gymnastique rythmique de haut niveau et parcours scolaire sans encombre.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 58

CYCLISME

L'Association Vélocipédique de Thiais a organisé comme chaque année une soirée loto le 23 novembre à la salle municipale, Rue de la Saussaie.

Près de 250 participants étaient au rendez-vous festif de ce club dont les membres dynamiques ne manquent jamais d'animer la soirée avec brio ! Une nouvelle soirée loto sera organisée, au même endroit, cet hiver. Les membres de l'association vous attendent nombreux !

+ d'infos : www.avthiais.org

JUDO

Maxime Le Goanvic a été sélectionné dans la catégorie moins de 66 kg pour concourir avec l'équipe de France aux championnats d'Europe des moins de 23 ans.

Cette compétition s'est déroulée à Zagreb, en Croatie, du 21 au 23 novembre 2008.

FOOTBALL

Le Thiais Football Club n'est pas peu fier d'avoir formé de 1998 à 2002 Mehdi Abeid, jeune footballeur « qui monte », actuellement au club RC Lens et classé International français chez les moins de 17 ans.

KARATÉ

Cet automne, le Budokan Club de Thiais a encore brillé sur les podiums.

Coupe de France Sénior

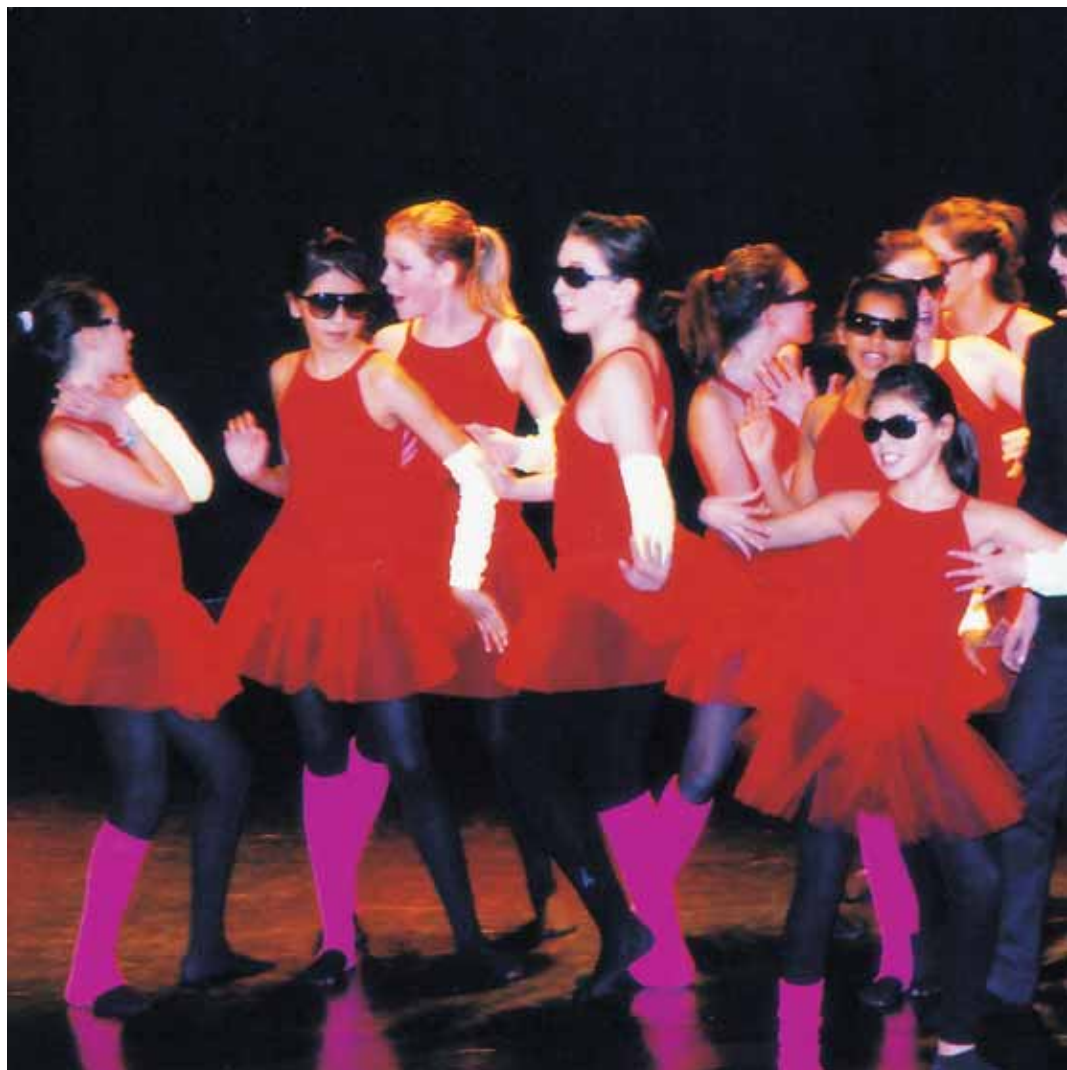
Elle a été disputée les 18 et 19 octobre au stade de Coubertin à Paris.

Lolita Dona a décroché la première place en moins de 61 kilos. Les frères Davy et Larry Dona ont terminé 2^e (respectivement en - 67 kg et - 75 kg), et Kelly Melfort a fini cinquième en moins de 65 kilos. En équipe, Davy Dona, Larry Dona, Kelly Melfort, Wendy Boston, Rémy Papiol, Nabil Louenass et Ibrahim Meski se sont classés en cinquième position après de très beaux combats d'un très haut niveau technique.

Championnat de Ligue

Il s'est déroulé à Villiers-sur-Marne le 26 octobre. Trois jeunes athlètes du club thiaisien ont décroché la première place de leur catégorie : Franck Brito (-30 kg, poussin), Johanna Hirel (-47 kilos, cadette) et William Kody de Lucy (-52 kg, cadet). Trois jeunes karatékas ont terminé deuxièmes : Thierry Trecult (-52 kg, cadet), Amina Tazemalet (-54 kg, cadette) et Ilinka Lony (-20 kg, poussine). Dimitri Laquet a quant à lui fini troisième des juniors -61 kg. Les compétiteurs, qui gardent le regard fixé sur la première marche du podium, affûtent leurs arguments pour les compétitions à venir.

Du 10 au 23 novembre, les élèves de l'Académie des Arts ont révélé l'ampleur de leur talent au public du théâtre municipal René Panhard. Une quinzaine artistique incontestablement réussie !



Une réussite bien méritée

pour la 13^e Semaine des Arts de Thiais



Chorale et art dramatique

La chorale de Christophe Nicaud a ouvert le bal, reprenant les plus belles chansons du répertoire français.

Les élèves d'art dramatique de Loïc Leporcq présentaient plusieurs saynètes sur le thème de la Seconde Guerre mondiale.

Une soirée aux arts éclectiques et parfois complémentaires où la passion était résolument commune.

Danse classique

Le lendemain, les danseuses classiques de Laurence Goua, des plus jeunes aux adolescentes, nous ont dévoilé leurs plus belles arabesques et autres cabrioles.

Elles étaient accompagnées des musiciens de l'Académie des Arts qui sublimaient un peu plus cette gracieuse danse et le talent des jeunes artistes.

EN IMAGES



EXPOSITION DE PHOTOS DE DANIEL ROUX

Du 23 septembre au 3 octobre

La Ville et le CCAT ont donné carte blanche au relais parrains du Val-de-Marne de la Chaîne de l'Espoir qui a choisi d'exposer des photos de Daniel Roux. Ce médecin ne part pas en mission sans son appareil photo. Il en résulte de magnifiques portraits et paysages pris notamment au Cambodge et à Kaboul. L'association humanitaire, qui bénéficie d'une organisation rigoureuse, s'est donné pour but de soigner le plus grand nombre d'enfants malades dans le monde, et de permettre à des enfants pauvres d'aller à l'école.



LE CHŒUR RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE CHANSONS

Samedi 4 octobre

La scène du théâtre municipal était tout juste assez grande pour accueillir les chanteurs du Chœur Régional Île-de-France Chansons. La troupe, qui fêtait ses 20 ans, a revisité le répertoire de la chanson française et recueilli tous les suffrages du public.

SALON D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

Du 9 au 24 octobre

Le CCAT et la Société Régionale des Beaux-Arts accueillent à l'Hôtel de Ville plusieurs artistes parmi lesquels l'aquarelliste J.-Ch. Gueguen qui a reçu la médaille de la Ville des mains de Bruno Tran. Enseignant et auteur de divers ouvrages consacrés aux plantes thérapeutiques. Le prix du Maire de Thiais est revenu à D. Gauvin pour sa toile *Ballet musical*.

LA TROUPE DU SILENCE

Samedi 11 octobre

La Troupe du Silence a été largement applaudie à l'issue de la représentation du spectacle *Tralala* que ses comédiens donnaient au théâtre municipal.



Musique classique et jazz

Se sont ensuite succédé deux représentations musicales avec, jeudi 20, une soirée deux en un pour le public qui (re)découvrait en première partie la musique classique grâce au concert de solistes, puis une musique plus jazzy et plus contemporaine jouée par les élèves d'Alain Motta, Arnaud Parant et Éric Poyrault. Vendredi 21, le mini-orchestre dirigé par Patricia Hayot-Trouillet et l'orchestre de Stéphane Coueffé ont interprété Vivaldi et Haendel.

Danse rythmique

Samedi 22, les élèves de danse rythmique donnaient un aperçu de leurs plus belles chorégraphies arrangées par Audrey Mendès et Valérie Benoist. Le lendemain, les professeurs rendaient hommage à Gérard Drouard, Directeur de l'Académie qui a quitté ses fonctions en 2008, en offrant leur traditionnel concert.

Expositions d'art plastique

Le public est venu nombreux à l'Hôtel de Ville du 10 au 22 novembre découvrir les sculptures, dessins et peintures des élèves de Michel Hilger qui, à partir du thème « Dix-vagues », proposaient des improvisations sur le thème de l'eau, des reflets et des voyages. Les patchworks aux géométries variables des élèves de Catherine Menuet ont aussi été très appréciés.



La culture pour tous

Démocratiser la culture et permettre à tous d'accéder aux salles de spectacle est une priorité de l'équipe municipale. Avec la politique qu'elle mène dans cette direction, la Ville propose aux Thiaisais des spectacles de qualité en tous genres : du théâtre à l'humour en passant par la chanson ou l'opérette, avec des têtes d'affiche, pour un prix modique et souvent très éloigné de ceux habituellement élevés pratiqués dans la capitale ou d'autres villes françaises. « Passions », la saison culturelle thiaisienne, remporte ainsi chaque année un grand succès et il est recommandé de réserver tôt.



Théâtre « juniors » Les 3 petits cochons ou la soupe au loup

Mercredi 21 janvier 2009 à 14h30
Théâtre Municipal René Panhard
Billetterie ouverte

De la maison de paille à la maison de bois, de la maison de bois à la maison de briques, du champ de navets au gai verger, du verger à la foire... Quand on raconte *Les 3 petits cochons* à des enfants, ils n'éprouvent pas de chagrin sur le sort réservé aux plus jeunes cochons. Ils ne se réjouissent que de la victoire de l'ainé. Ils semblent en effet comprendre que les trois héros ne sont qu'un seul et même personnage à trois stades différents de la vie. La troupe du Théâtre de Nihilo Nihil s'intéresse à ce conte populaire dans sa version la plus crue : une transposition pour la scène dans laquelle la compagnie a déployé ses outils expressifs de prédilection : jeux de masques, décors sonores, machines roulantes, jeux d'ombres, chants... Ce spectacle mis en scène par Rémi Barbier est destiné à tous les publics : à l'image des petits cochons, c'est toute l'humanité qui est confrontée à choisir entre le principe de plaisir et celui de réalité.



Théâtre Panne de télé

Samedi 7 février 2009 à 20h30
au Théâtre Municipal René Panhard
Complet

Gérard Rinaldi et Virginie Pradal investissent la scène du théâtre René Panhard avec une comédie satirique de Laurence Jyl qui va vous plonger dans l'univers des « télévores ». Ancien leader des Charlots, Gérard Rinaldi a su mener une carrière solo très riche, en passant du cinéma à la télévision (*Marc et Sophie*), sans oublier le théâtre, avec notamment Pierre Santini ou Jean-Claude Brialy. Après avoir passé dix ans à la Comédie-Française, Virginie Pradal, Premier Prix du Conservatoire d'Art Dramatique de Paris, a travaillé au cinéma avec Étienne Chatiliez et au théâtre avec Jean-Claude Brialy, Pierre Mondy et Olivier Lejeune.



Spectacle interactif Les Bonimenteurs

Samedi 24 janvier 2009 à 20h30
au Théâtre Municipal René Panhard
Billetterie ouverte

S'il arrive au public d'être sollicité au cours de certains spectacles, il sera appelé à guider les comédiens avec celui donné par les Bonimenteurs où alternent tous les styles : mime, chant, comédie... À partir de thèmes qu'ils communiquent et tirés au hasard par les artistes, les spectateurs assistent à une représentation donnée par Didier Landucci et Jean-Marc Michelangeli qui enchaînent personnages ubuesques et situations en tous genres. À la tradition d'un théâtre populaire axé sur un duo comique inspiré de la commedia dell'arte, s'ajoute la fragilité de l'improvisation face au public qui se retrouve au centre de l'action dramatique, à la fois auteur, metteur en scène et spectateur d'un spectacle mené tambour battant par deux comédiens, talentueux à souhait, drôles et forcément imprévisibles. Ils vous épateront et vous passerez une soirée unique.



Théâtre Lettres de délation

Samedi 31 janvier 2009
à 20h30 au Théâtre
Municipal René Panhard
Billetterie ouverte

Construit d'après l'œuvre d'André Halimi, *La Délation sous l'Occupation*, et les réflexions d'Alain Guyard, cette pièce n'a pas pour vocation de reprocher, ni même de comprendre les différentes raisons, souvent irraisonnables, de ces corbeaux de la Seconde Guerre mondiale qui « donnaient » leurs voisins à l'ennemi. Cette œuvre se veut un témoignage de l'époque et des faits vécus par beaucoup sous l'Occupation. François Bourcier, seul sur scène pendant près de deux heures, évoque un thème difficile avec un talent incroyable. Il offre des passages parfois drôles, souvent poignants et toujours instructifs.

EN IMAGES



© W. SORAGNA

A l'affiche

Mariana Ramos, une grande dame

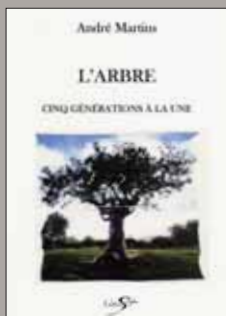
L'artiste, qui revendique une inspiration flirtant avec les plus grands (Claude Nougaro, Michel Jonasz, Édith Piaf, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan ou Rickie Lee Jones), sera pour la première fois sur scène à Thiais le 17 janvier avec un répertoire libre et très personnel influencé par ses origines cap-verdiennes. Fidèle à la morna aux rythmes mélancoliques et nostalgiques, Mariana Ramos s'est entourée des plus grands connaisseurs pour proposer des titres lents au tempo jazzy qui se rapprochent du blues, avec des instruments traditionnels comme le cavaquinho, la plainte de la contrebasse et l'égrenage subtil des notes de piano.

Une belle invitation au voyage

Son répertoire, issu d'un héritage métissé, propose une harmonie subtile entre le jazz, la musique brésilienne et les résonances africaines et évolue ainsi entre tradition et modernité.

Résolument ouverte aux métissages, l'artiste cap-verdienne permet d'entendre battre le monde avec ses morceaux qui reflètent le charme et la saveur des îles et qui en portent les traces et les plus doux parfums.

Samedi 17 janvier 2009 à 20h30
Théâtre Municipal René Panhard
Billetterie ouverte



« L'arbre, cinq générations à la une » d'André Martins

André Martins est Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants. C'est donc un retraité actif qui est aussi écrivain. Après le très émouvant témoignage paru en 2005 dans *Le diable en la demeure* et un recueil de poésies nommé *A quoi ça rime* en 2007, en ces veilles de fêtes, il vient de faire éditer un recueil de lettres qu'il adresse aux siens : *L'arbre, cinq générations à la une*.

« Cent dix ans chez les Martins retrace le parcours d'une famille qui, en se projetant à partir de sa base originelle, a franchi cinq générations qui se sont scindées pour se reproduire et recommencer le cycle éternel de la vie. C'est une sorte de trombinoscope dans lequel chaque personnage est présenté. Véritable mise à nu, l'étude de chacun révélera les qualités, les défauts, les forces, les faiblesses qui ont de tout temps caractérisé le genre humain. »

Cet ouvrage est disponible auprès d'André Martins : ☎ 01 48 92 42 34



IL ÉTAIT DEUX FOIS

Mercredi 15 octobre

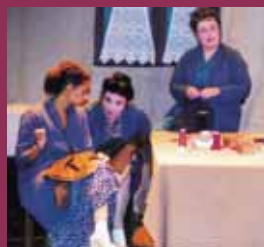
Le premier rendez-vous de la saison culturelle 2008/2009 destiné aux juniors accueillait un spectacle familial donné par trois comédiens et un musicien. Avec *Il était deux fois*, les jeunes Thiaisais étaient ainsi invités à partager deux incroyables histoires entièrement improvisées.

L'ATELIER

Samedi

18 octobre

Émotion et souvenirs lors de la représentation de *L'Atelier* de Jean-Claude Grumberg au théâtre municipal René Panhard.



EXPOSITION DE PHOTOS D'ALAIN LACROIX

Du 28 octobre au 7 novembre

Alain Lacroix exposait son travail à l'Hôtel de Ville. Des tableaux conçus à partir de clichés qu'il met brillamment en lumière avec des jeux de verre et de formes. Parfois étonnant, toujours élégant, le résultat interpelle l'œil.

LES RENDEZ-VOUS DE LA GUITARE 2008

Le 8 novembre

Esquisse et la Ville ont rendu hommage à Marcel Dadi. L'inventeur du picking était au cœur de la programmation qui a permis d'applaudir Bruno Mursic, Gérard Butcher et Pierre Bensusan.



BABAYAGA

Mercredi 26 novembre

Au cœur de ce conte initiatique traditionnel russe à l'écriture inédite, drôle et poétique, l'aventure d'une petite fille qui doit apprendre à s'exprimer dans la langue de tous ceux à qui elle s'adresse. Un spectacle de la compagnie la Clé des Planches qui a beaucoup amusé les enfants.

LA VIE PARISIENNE

Dimanche 30 novembre

La Troupe d'Art Lyrique Hervé Garcia donnait *La Vie Parisienne* d'Offenbach au théâtre municipal. Comme pour chacune de leurs prestations, le théâtre affichait complet et une large salve d'applaudissements a remercié les artistes thiaisais pour leur talent et leur dynamisme.



Le coup de cœur des bibliothécaires



« **Mattéo, première époque (1914-1915)** »

de **Jean-Pierre GIBRAT**

Éditions Futuropolis

Composé de quatre époques, *Mattéo* raconte la destinée singulière d'un homme qui, de 1914 à 1939, traversa ces temps tumultueux emplis de passions exacerbées.

De 1914 à la Seconde Guerre mondiale, en passant par la Révolution russe, le Front populaire et la guerre d'Espagne, cet Espagnol exilé, pacifiste convaincu et anarchiste de cœur, a été de toutes les guerres. C'était bien malgré lui car Mattéo n'était ni un héros, ni un de ces aventuriers happés par quelque destin d'exception. Non, Mattéo était juste un éternel déraciné, emporté par les eaux bouillonnantes de l'Histoire qui s'emballent. Mattéo n'est pas sorti indemne de ces épreuves, pas plus qu'il n'a été épargné par ses amours qui ont meurtri encore plus son cœur d'amoureux éconduit.

Médiathèque municipale le guichet du savoir

Avec ses deux bibliothèques et sa discothèque, la médiathèque municipale de Thiais a vocation à donner le goût de lire, à participer à l'ouverture sur le monde et à être un lieu de savoir. Par ses activités autour du livre, elle apporte à tous l'éveil et la connaissance.

À proximité directe de l'Hôtel de Ville (l'entrée s'effectue par la Rue Chèvre d'Autreville), accueillant le public sur trois étages, la médiathèque municipale de Thiais est organisée autour de trois sections : « adultes », « enfants » et « espace musique ». Elle regroupe un fonds de plus de 52 000 volumes de tous genres : littérature, histoire, arts, sciences, bande dessinée, encyclopédie, guide... 8 700 documents sonores. 120 revues et 4 quotidiens sont aussi consultables sur place. Une véritable mine pour entretenir sa culture, enrichir son savoir et développer ses connaissances.

Pour vous abonner, il suffit de vous rendre sur place avec un justificatif de domicile (et une autorisation parentale pour les mineurs). Vous pourrez alors emprunter jusqu'à cinq documents sonores, deux livres, deux partitions, deux revues et une méthode de langue pour trois semaines.

■ LA SÉLECTION « LIVRES »

« *Célia Bertin, portrait d'une femme romanesque* » de Jean Voilier (Éditions de Fallois) – « *Egypt Farm* » de Rachel Cusk (Éditions de l'Olivier) – « *La peur* » de Gabriel Chevallier (Le Dilettante) – « *Là où les tigres sont chez eux* » de Jean-Marie Blas de Roblès (Zulma) – « *Parure d'emprunt* » de Paula Fox (Joëlle Losfeld) – « *Un homme très recherché* » de John Le Carré (Seuil) – « *Gomorra, dans l'empire de la camorra* » de Roberto Saviano (Gallimard) – « *Le promeneur* » de Jirô Taniguchi et Masayuki Kusumi (Casterman)...

■ LA SÉLECTION « MUSIQUE »

« *Tchamantché* » de Rokia Traoré – « *L'équilibre instable* » de Stanislas – « *Rodéo boulevard* » d'Anis – « *Restons amants* » de Maxime Le Forestier – « *Sweet Rain* » de Stan Getz – « *To be free* » de Nina Simone – « *Gravity at last* » d'Ayo – « *Nigerian wood* » de Keziah Jones – « *Rien n'est écrit* » de Murray Head – « *Jamais la paix* » de Mademoiselle K – « *Dive deep* » de Morcheeba – « *The complete EMI recordings* » de David Oistrakh – « *Surprise* » de Measha Brueggergosman – « *Le temps et l'écume ; les chants de l'amour* » de Gérard Grisey – « *Comme quand on était beau* » de Jacques Brel – « *Un autre voyage : Tour 2007* » de Yannick Noah...

A savoir

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE THIAIS (Entrée : Rue Chèvre d'Autreville)

Bibliothèque « Adultes » : ☎ 01 48 92 42 71

Espace musique

« Jeunes » : ☎ 01 48 92 42 78

☎ 01 48 92 42 75

LA MÉDIATHÈQUE DE THIAIS EN QUELQUES CHIFFRES

En 2007, on a compté...

▶ 2 013 abonnés ▶ 12 702 prêts à la bibliothèque « adultes »

▶ 8 231 prêts à la bibliothèque « jeunes » ▶ 9 167 prêts à l'espace musique

Coup de cœur de la rédaction



« **LE BAL DES GENS BIEN** » d'Adamo



Pour ses 45 ans de carrière, Salvatore Adamo a convié quelques artistes francophones à l'accompagner pour revisiter 18 de ses plus grands tubes. Adulé dans les années

60, toujours modeste malgré les millions d'albums vendus, l'artiste belge mérite bien cet hommage. Juliette, Bénabar, Julien Doré, Laurent Voulzy, Raphaël, Yves Simon, Olivia Ruiz, Maurane, Alain Souchon, Cali, Renan Luce, Isabelle Boulay, Calogero... ils ont tous répondu à l'invitation.

Le résultat est excellent : quand Adamo conduit le bal, c'est tout un flot de souvenirs qui rejaillit, des souvenirs... intemporels.

Un disque de duos avec ses entrechats, ses figures imposées, ses pas de deux.



en salles actuellement



Écran total

« **MADAGASCAR 2** »

d'Éric Darnell et Tom McGrath

Toutes les adorables créatures de Madagascar sont de retour... aucune ne manque à l'appel ! Après s'être échoués sur les rivages lointains de Madagascar, nos New-yorkais ont concocté un plan dément qui pourrait bien réussir ! Avec une discipline quasi militaire, les pingouins ont rafistolé une épave d'avion pour rallier les vastes plaines d'Afrique. Une occasion unique de renouer avec leurs racines et de mesurer le gouffre qui sépare la nature de la civilisation, le « continent noir » de la « jungle de béton ». C'est ce film que la Ville de Thiais a sélectionné pour les séances de cinéma qu'elle offre à tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires à l'occasion des fêtes de Noël. ■

i A SAVOIR

● RECENSEMENT

UN ACTE CIVIQUE

Depuis janvier 2004, le recensement organisé tous les 8 ou 9 ans a été remplacé par des enquêtes annuelles dans les villes de plus de 10 000 habitants, comme c'est le cas à Thiais. Les informations produites sont ainsi plus fiables, car plus récentes, et permettent aux élus d'adapter les besoins publics et les services à la population.

Si vous recevez la visite d'un enquêteur, votre réponse est indispensable pour la qualité du recensement qui se déroulera du 15 janvier au 21 février 2009.

À Thiais, 2 370 habitants et 991 logements répartis sur toute la ville seront concernés.

Si vous êtes recensé, l'agent muni d'une carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du Maire déposera à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le foyer et une notice explicative. Si vous le souhaitez, l'agent peut vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupérera dès qu'ils seront complets.

Il est important qu'un questionnaire soit rempli pour chaque personne car il permettra aux services de bien évaluer les besoins.

En cas d'absence de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires à un voisin ou les retourner directement à la Mairie (du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h) ou à l'INSEE.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

EUROPÉENNES 2009

Nous vous rappelons que pour participer aux élections de 2009, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. La procédure doit être effectuée avant le 31 décembre 2008.

+ d'infos : Service de l'État civil
☎ 01 48 92 42 41

ANIMAUX ERRANTS

En cas de rencontre avec un animal errant, contactez la Sacpa.

+ d'infos : ☎ 01 47 99 59 33.

SOS DÉPANNAGE

L'association Handicap et Liberté a mis en place récemment sur l'ensemble du département un service de dépannage des appareils d'aide à l'autonomie motrice au profit des personnes handicapées et des personnes âgées.

+ d'infos : ☎ 0 805 400 836



pharmacies de garde

Dimanche 14.12.08

DENIMAL – CCR Belle Épine
Thiais - ☎ 01 46 86 39 64
SAFFAR – CC E. Leclerc
Orly - ☎ 01 48 53 40 88

Dimanche 21.12.08

CAUCHETIER – CCR Belle Épine
Thiais - ☎ 01 56 70 01 48
SAFFAR – CC Édouard Leclerc
Orly - ☎ 01 48 53 40 88

Jeudi 25.12.08

GUYEN – 21-47 Av. du Gal de Gaulle
Thiais - ☎ 01 46 86 59 24
PRIN-BATUT – 12 Rue Alphonse Brault
Choisy-le-Roi - ☎ 01 48 84 76 25

Dimanche 28.12.08

MFOMKPA NSANGOU – 2 Rue du Four
Choisy-le-Roi - ☎ 01 48 52 91 74
SEMENT – 2 Avenue de l'Aérodrome
Orly - ☎ 01 48 53 43 16

Jeudi 01.01.09

DOURIEZ – 7 Place du Marché
Thiais - ☎ 01 48 53 83 02
REGNARD – 19 Rue des Hautes Bornes
Orly - ☎ 01 48 53 17 73

Dimanche 04.01.09

MARQUE – 2 Avenue Gambetta
Choisy-le-Roi - ☎ 01 48 84 71 88
ROUBAUD – 85 Av. de Chateaubriant
Orly - ☎ 01 48 52 96 26

Dimanche 11.01.09

DENIMAL – CCR Belle Épine
Thiais - ☎ 01 46 86 39 64
THIRION – 50 Avenue Victor Hugo
Choisy-le-Roi - ☎ 01 48 90 87 14

Dimanche 18.01.09

BENCHETRIT – 21/23 Rue R. Laporte
Thiais - ☎ 01 48 53 84 00
BREDILLET ISNARD – 4 Rue Louis Bonin
Orly - ☎ 01 48 53 42 91

Dimanche 25.01.09

GHEMRI – 25 Boulevard de Stalingrad
Thiais - ☎ 01 46 80 07 29
CHÉTRIT – 33 Avenue Victor Hugo
Choisy-le-Roi - ☎ 01 48 90 89 52



numéros utiles

Hôtel de Ville

☎ 01 48 92 42 42 – ☎ 01 48 92 43 70
www.ville-thiais.fr
contact@ville-thiais.fr

Pompiers : ☎ 18

Samu : ☎ 15 – Sami (médecins de garde 24h/24) : ☎ 15

Commissariat de Police : ☎ 01 48 84 30 50

Police Municipale : ☎ 01 48 92 33 22

Centre anti-poison : ☎ 01 40 37 04 04

Allô Service Public : ☎ 39 39



s'informer

Le service de l'État-civil rappelle que l'obtention de certains documents administratifs, comme la carte nationale d'identité, le passeport ou les attestations d'accueil, demande des délais plus ou moins longs selon la période de l'année. Une réalité à ne pas négliger si l'on souhaite avoir ses papiers en temps et en heure.

Vous pouvez établir vos demandes de documents par mail (etatcivil@ville-thiais.com), par courrier ou en vous présentant directement à l'Hôtel de Ville.

Notez que l'ensemble des documents émanant des services de l'État-civil sera systématiquement adressé aux usagers par voie postale et qu'aucune réponse ni document ne peut être transmis par courriel.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour participer aux élections de 2009, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. La procédure doit être effectuée avant le 31 décembre 2008.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 41 – www.ville-thiais.fr



agenda sportif

Dans le cadre de *Thiais T'es Sport ! Hiver 2008*

LES TROPHÉES DE L'OMS

► Samedi 13 décembre 2008 à 10h30
Palais Omnisports De Thiais

LA SOIRÉE DES SPORTIFS

► Samedi 13 décembre 2008 à 20h
Palais Omnisports De Thiais

COURSES D'ENDURANCE DES ÉCOLES

► Mardi 16 décembre 2008 à 14h
Jeudi 18 décembre 2008 à 13h30
Stade Municipal Jack Baudequin

FÊTE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

► Mercredi 17 décembre 2008 de 10h à 11h30 pour le groupe des Ouintitis (3/4 ans)

Mercredi 17 décembre 2008 de 14h à 16h pour le groupe des 5/11 ans
Palais Omnisports De Thiais

SAVATE FORME/PORTEES OUVERTES

► Vendredi 19 décembre 2008 de 20h à 21h30
Palais Omnisports De Thiais

10^e CORRIDA DE THIAIS

Départ depuis l'Esplanade du Palais Omnisports De Thiais

► Dimanche 21 décembre 2008 à 10h

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 58
www.ville-thiais.fr

BASKET-BALL

Gymnase Charles Péguy

► Samedi 13 décembre 2008 à 18h30
Thiais/Choisy-le-Roi (seniors filles)

FOOTBALL

Stade Municipal Jack Baudequin

► Dimanche 14 décembre 2008 à 15h
Thiais FC Seniors 1/Villiers ES

► Dimanche 25 janvier 2009 à 15h
Thiais FC seniors 2/Jeunes Stade

HANDBALL

Palais Omnisports De Thiais

► Dimanche 14 décembre 2008
Thiais/Maisons-Alfort à 16h

► Dimanche 18 janvier 2009
Thiais/Villiers à 16h

► Dimanche 25 janvier 2009
Thiais/Saint-Mandé à 16h

JUDO

Dojo du Palais Omnisports De Thiais

► Dimanche 11 janvier 2009
Dimanche 18 janvier 2009
Compétition jeunes et kata de 8h30 à 17h

TENNIS DE TABLE

Palais Omnisports De Thiais

► Championnat de Paris
Vendredi 16 janvier 2009 à 20h
Vendredi 30 janvier 2009 à 20h



agenda culturel

DÉCOR DE NOËL

Réalisés par les services municipaux de la Ville

Jusqu'au 2 janvier 2009

Hall de l'Hôtel de Ville

Rue Maurepas

Entrée libre

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

CHANTS D'EUROPE

Concert donné par les élèves

du collège Paul Valéry

Vendredi 12 décembre 2008 à 20h30

& lundi 15 décembre 2008 à 20h30

En l'Église Saint-Leu-Saint-Gilles de Thiais

Tarif unique : 8 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 95

6^e MARCHÉ DE NOËL DE THIAIS

Animations gratuites

Du 12 au 14 décembre 2008

Place de l'Hôtel de Ville

Entrée gratuite

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

1 700 KM SUR LA VOIE DES

ÉTOILES

Conférence « Connaissance du monde » proposée par le CCAT

avec un film d'Alain de la Porte

Vendredi 19 décembre à 16h & 20h45

Théâtre Municipal René Panhard

Plein Tarif : 10 € - Tarif réduit : 7 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 95

ILOU

Exposition dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Du 13 au 24 janvier 2009

Hall de l'Hôtel de Ville

Rue Maurepas

Entrée libre

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

MARIANA RAMOS

Chansons du Cap-Vert dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Samedi 17 janvier 2009 à 20h30

Théâtre Municipal René Panhard

Plein Tarif : 15,25 € - Tarif réduit : 8,55 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38

LES BONIMENTEURS

Humour dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Samedi 24 janvier 2009 à 20h30

Théâtre Municipal René Panhard

Plein Tarif : 15,25 € - Tarif réduit : 8,55 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38

CONCERT D'AIRS SACRÉS

par l'association d'Art Lyrique

Hervé Garcia

Dimanche 25 janvier 2009 à 16h

En l'Église Saint-Leu-Saint-Gilles de Thiais

Entrée libre

+ d'infos : ☎ 01 48 90 52 74

LES TROIS PETITS COCHONS

Spectacle « juniors » dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Mercredi 21 janvier 2009 à 14h30

Théâtre Municipal René Panhard

Avenue de la République

Tarif adulte : 4,45 € - Tarif « junior » : 2,45 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38

MICHÈLE ROUX-LATOURE

Exposition dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Du 27 janvier au 13 février 2009

Hall de l'Hôtel de Ville

Rue Maurepas

Entrée libre

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

LA RUSSIE AUJOURD'HUI : DE MOSCOU À SAINT-PÉTERSBOURG

Conférence « Connaissance du monde » proposée par le CCAT

avec un film d'Yves Somnavilla

Vendredi 30 janvier 2009 à 16h & 20h45

Théâtre Municipal René Panhard

Plein Tarif : 10 € - Tarif réduit : 7 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 95

LETTRES DE DÉLATION

Théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2008/2009

Samedi 31 janvier 2009 à 20h30

Théâtre Municipal René Panhard

Avenue de la République

Plein Tarif : 15,25 € - Tarif réduit : 8,55 €

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38

PANNE DE TÉLÉ

Théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2007/2008

Samedi 7 février 2009 à 20h30

Théâtre Municipal René Panhard

Avenue de la République

Complet

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38

www.ville-thiais.fr



HAPPY MORNING
5min offertes avant 12h

ULTRASUN CENTER

Centre de Bronzage L'Hay Les Roses

PROMO : + 60% de BONUS

Durée Limitée **75 € en Versés = 120 € en Crédits**

Ouvert 7/7

Semaine : 10h-21h / Week end : 9h-21h

142 rue de Chevilly - L'Hay les Roses - 01.41.73.72.02



SOLARIUMS DERNIERE GENERATION

Climatisation, Diffusion d'arômes
haut-parleurs intégrés, Prise MP3/IPOD
Brumisateur d'eau



Pour nous trouver :

Bus 256

Dir. Villejuif-Louis Aragon. Arrêt : Rue de Bicêtre

Bus TVM

Dir. Créteil-St Maur. Arrêt: Mairie de Chevilly

STATIONNEMENT FACILE

Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux.
Les effets dermatologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

--- Allo.net de Thiais ---

**VENEZ AVEC VOS CARTOUCHES D'ENCRE ET LASER
D'IMPRIMANTE POUR LES RECHARGER !**

Cartouches d'encre à partir de 3,50 €

Toner laser à partir de 45,00 €

OLIVETTI - PHILIPS - XEROX - DELL - FAX ENCRE...

SERVICES À DOMICILE

DEPANNAGE • ASSISTANCE • FORMATION

Dépannage informatique, installation Internet,
récupération de données, réparation d'ordinateur portable,
réseau local, nettoyage disque dur,
formation Word, Excel, Internet...

COURS D'INFORMATIQUE POUR ADULTES

selon vos disponibilités

VENTE DE MATÉRIEL

ORDINATEUR DE BUREAU à partir de 650 €*
ORDINATEUR PORTABLE à partir de 599 €*
TÉLÉPHONES PORTABLES - Réparation et déblocage

* 3 heures de formation gratuite pour l'initialisation

et aussi...

**ESPACE CYBER • TÉLÉBOUTIQUE
ENVOI & RÉCEPTION DE FAX...**

**BIENTÔT
DOMICILIATION
D'ENTREPRISES**

ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 13h & de 15h à 19h30

18 Place du Marché - Thiais

☎ 01 48 84 35 20



RÉSIDENCE « LES VERGERS DE THIAIS »

44/46 rue Gabriel Péri

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

4 APPARTEMENTS AVEC BALCON-TERRASSE

Petit immeuble indépendant de 8 logements - Proximité des commerces - Environnement verdoyant et pavillonnaire

- Studio de 30 m² au 2^e étage avec une place de parking
- Studio de 27 m² au 2^e étage avec un box
- F3 de 66 m² au 1^{er} étage avec cave et garage double
- F3 de 65 m² au 2^e étage avec cave, garage et 2 places de parking extérieur

À partir de 158 000 €

Prestations de qualité. Norme ISO 2005

SPEEDIMMO

Commercialisation exclusive **SPEEDIMMO**

☎ 01 58 08 80 80

Votre **4 pièces**
sur le parc des lilas
à partir de
270 000 €*
Parking offert!

* Selon disponibilité au 1^{er} novembre 2008



Livraison prévisionnelle
1^{er} TRIMESTRE 2009

Métro
ligne 7 à
2 000 m

EXCEPTIONNEL**
Frais de notaire offerts⁽¹⁾
et votre cuisine
MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS
pour 1 € de plus⁽²⁾

(**) Offre valable jusqu'au 20 décembre 2008.

(1) Hors frais hypothèque.

(2) Hors électroménager et selon plans types
visibles au bureau de vente pour toutes
réservations.

Vitry-sur-Seine **Le clos des lilas**

Un quartier résidentiel aéré et pratique

APPARTEMENT DÉCORÉ À VISITER

Renseignements **01 46 87 18 68**

Espace de vente **57, rue Eugène Derrien - Vitry-sur-Seine**

Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h

et samedi, dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

www.immobilier-developpement.fr



Votre **4 pièces**
à partir de
325 000 €*
**Parking
offert!**

* Selon disponibilité au 1^{er} novembre 2008



Travaux en cours

RER D
à 600 m

EXCEPTIONNEL**
Frais de notaire offerts⁽¹⁾
et votre cuisine
MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS
pour 1 € de plus⁽²⁾

(**) Offre valable jusqu'au 20 décembre 2008.

(1) Hors frais hypothèque.

(2) Hors électroménager et selon plans types
visibles au bureau de vente pour toutes
réservations.

Alfortville **Côté seine**

une élégante résidence campée sur les bords de seine

Renseignements **01 49 77 93 76**

Espace de vente **77, quai Blanqui - Alfortville**

Ouvert lundi, jeudi de 14 h à 19 h,

dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

www.immobilier-developpement.fr



487 961 146 RCS PARIS - Illustration à caractère d'ambiance - P. Menmetrier 01 43 94 16 20

493 181 085 RCS Paris - Illustration à caractère d'ambiance - P. Menmetrier 01 43 94 16 20